

## SCIENCE

Les médecins veulent une  
échographie au premier  
trimestre de la grossesse  
Page B 12



## ÉCONOMIE

L'usage des cartes de crédit  
peut s'avérer dommageable  
pour votre santé financière  
Page B 4

## LE DEVOIR

CABIER  
B

## PERSPECTIVES

Élections françaises

Tout l'Occident s'interroge

Une course  
de lenteur

À trois mois du scrutin  
présidentiel,  
les candidats sont  
au coude à coude

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

À trois mois des élections présidentielles françaises, une photo vaut plus que tous les sondages. Celle dont parle toute la France ces jours-ci montre le premier ministre Lionel Jospin de dos posant amicalement sa main gauche sur l'épaule du président Jacques Chirac.

Lorsque dans quelques mois les experts feront le bilan de l'élection, il se pourrait que ce geste croqué par toutes les télévisions apparaisse comme un point tournant de la campagne présidentielle. Les présidents, contrairement aux premiers ministres, ne peuvent se contenter de diriger. Ils doivent aussi se faire aimer. C'est ce que Lionel Jospin, un sévère protestant peu porté sur les familiarités, semble avoir commencé à apprendre.

À un peu moins d'une centaine de jours du scrutin présidentiel français, tout est en place pour le lancement officiel de la campagne. La seule question litigieuse étant de savoir qui ouvrira les hostilités.

Cette élection pourrait se jouer sur un mouchoir de poche. En fait, les sondeurs avouent leur incapacité à prévoir qui, de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin, est aujourd'hui véritablement en avance. La plupart des enquêtes donnent 52 % d'intentions de vote au président sortant contre 48 % au premier ministre. Un seul sondage a pour l'instant donné 52 % à Lionel Jospin et 48 % à Jacques Chirac.

Seule certitude: rarement une élection présidentielle française aura été à ce point un match à deux. Parmi les tiers candidats, seul le «souverainiste de gauche» Jean-Pierre Chevènement est parvenu à distancer ses concurrents. Encore que sa popularité stagne autour de 10 %, pas très loin du leader du Front national, Jean-Marie Le Pen.

## Tirez le premier

Dans la tradition politique française, il est de très mauvais goût de dégainer le premier. Les candidats savent qu'une fois les hostilités ouvertes, tout se jouera en quelques courtes semaines et que celui qui sera parti trop tôt sera vite essouffé. Les candidats non déclarés se livrent donc à une «course de lenteur».

Cela n'empêche pas l'épouse du président, Bernadette Chirac, d'être sur toutes les tribunes. C'est pour une bonne cause puisqu'elle fait la cueillette des pièces jaunes (nos «cennes noires») destinées à un organisme de charité. Mais personne ne s'y trompe. Son livre d'entretiens, qui fait l'éloge de son époux, s'est vendu à 140 000 exemplaires.

À gauche, les socialistes ont loué les anciens locaux du couturier Jean-Paul Gaultier pour y loger leur quartier général de campagne. Les gros canons comme Dominique Strauss-Khan multiplient les apparitions. Laurent Fabius appelle à la victoire de «l'homme de la vérité». Lionel Jospin a même accordé une exceptionnelle conférence de presse à l'occasion de ses vœux de nouvelle année.

À droite, où l'on n'a pas de véritable équipe à opposer, les pressions se multiplient pour que Jacques

VOIR PAGE B 2: PRÉSIDENTIELLE



AGENCE FRANCE-PRESSE  
Lionel Jospin (à gauche) et Jacques Chirac.

Les mystères  
de la natalité

La dénatalité tient à une foule de facteurs  
sur lesquels les experts ne s'entendent pas

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Tout l'Occident s'interroge: comment amener les gens à avoir plus d'enfants? Et chacun de bricoler des solutions afin de trouver la formule magique qui permettra d'atteindre un taux de fécondité de 2,1 enfants, histoire d'assurer le renouvellement des générations et préserver la vitalité des sociétés.

Tout l'Occident, vraiment? Non. Les États-Unis font bande à part avec leur absence totale de mesures pour aider les familles. À part aussi parce que, depuis dix ans, ils sont les seuls à atteindre le fameux taux de 2,1 enfants!

De là à dire que les politiques publiques ne servent au fond qu'à bien peu de chose, c'est là un pas... que tous les spécialistes refusent de franchir! Oui, le phénomène de la dénatalité est bien mystérieux et tient à une foule de facteurs sur lesquels les experts ne s'entendent pas.

«Mais même s'il n'y a pas de preuve concluante que les politiques ont un impact direct sur la natalité, il est de la responsabilité de l'État de créer des conditions propices à la naissance des enfants», dit le député Russell Copeman, porte-parole libéral en ce qui concerne la famille et l'enfance, résumant la pensée générale. Il faut en fait préserver le libre choix des femmes, mais savoir donner un coup de main lorsqu'elles, et leurs conjoints, décident de se lancer dans l'aventure familiale.

Et il n'est pas futile de faire grimper le taux de fécondité de quelques points, comme l'explique Pierre Lefebvre, économiste de l'Université du Québec à Montréal qui s'intéresse depuis longtemps aux politiques natalistes. «Avoir un taux de fécondité de 1,8 enfant par femme, comme en France, et un taux de 1,4 comme on a actuellement, ça signifie 15 000 enfants de moins par année — des centaines de classes dans les écoles. Cumulé sur plusieurs années, l'effet n'est pas négligeable: il faut beaucoup d'immigrants pour compenser ça!»

Or le solde migratoire (quand l'on soustrait des arrivées au Québec le nombre de gens qui en partent) a été de 5500 personnes en l'an 2000. Un chiffre bien insuffisant pour remplacer les 26 000 naissances de moins par rapport à 1990. Pas plus que ne compensent les 800 enfants adoptés à l'étranger chaque année depuis dix ans.

## Une expérience existentielle

Difficile toutefois de renverser la vapeur d'un phénomène qui, au Québec comme ailleurs, règne avec force depuis près de 40 ans. Et qui, comme le souligne le sociologue Daniel Dagenais, de l'université Concordia, s'inscrit dans une tendance beaucoup plus vaste. Car ce à quoi on assiste, c'est à «la fin de la famille moderne», comme le veut le titre de son ouvrage paru l'an dernier. «On n'a plus de familles: on a des enfants», résume-t-il.

«Le cœur du problème, c'est qu'il y a un changement dans ce que l'enfant représente. Avoir un enfant est devenu une expérience existentielle: on fait ça «pour soi». Ce qui entraîne deux conséquences majeures: on peut préférer d'autres expériences — la carrière ou les voyages par exemple. Et puis, avec un seul enfant, l'expérience est faite: on ne ressent pas la nécessité d'en avoir d'autres.»

Avant, nul ne se posait de question. Un homme avec une femme, ça fondait une famille: «Faire des enfants appartenait à notre genre», comme le dit M. Dagenais. C'était là le fondement de la famille moderne, qui a vu le jour au XVI<sup>e</sup> siècle en Occident et s'est développée jusqu'au XIX<sup>e</sup>. Contrairement à la famille des sociétés traditionnelles, où l'enfant était soit l'héritier, soit les bras pour aider, la famille moderne est fondée sur l'amour et a pour objectif d'éduquer les enfants pour qu'ensuite ils s'émancipent de la tutelle familiale.

Pour y arriver, la quantité doit donc céder la place à la qualité. Ainsi, chez les protestants d'abord et dans les milieux aisés ensuite, le taux de fécondité se mettra à diminuer. Cette baisse se généralisera par la suite. Même au Québec, la baisse de la natalité s'observe à partir de 1850. «Ça fait longtemps, en Occident, que les énormes familles ont disparu et qu'on a à peu près les enfants qu'on veut», dit Daniel Dagenais.

«Depuis les années 60, on est dans une période



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il est difficile de renverser la vapeur d'un phénomène qui sévit depuis 40 ans.

de transitoire, ajoute-t-il. Peut-être que ça va nous mener à un repartage du monde où on va équilibrer les motivations de l'individu et les motivations sociales. Retrouver une certaine idée de nature... sans pour autant revenir à des sociétés traditionnelles!»

La thèse de Daniel Dagenais ne fait pas l'unanimité mais elle plante le décor. Ce qui n'empêche pas que des différences historiques, sociologiques et économiques expliquent les variations entre les pays.

## Manque de temps

Par exemple, on compare souvent le Québec à l'Italie en matière de fécondité. Or l'un des facteurs clés de la situation italienne tient à un de ses traits culturels: la cohabitation prolongée des enfants et des parents. On quitte la maison seulement quand on peut fonder soi-même un foyer solide. Réalité économique oblige, ce départ a maintenant lieu plus tard. La cohabitation s'est même étendue depuis 15 ans, au point où les deux tiers des hommes et la moitié des femmes de 20 à 34 ans résident chez leurs parents. Leur départ, tardif, débouche bel et bien sur un mariage (l'union libre est marginale en Italie). Mais il reste alors bien peu de temps pour faire un enfant!

En France, la situation est différente. On y a des préoccupations démographiques depuis la Révolution française! Au XIX<sup>e</sup> siècle, on réclamait ouvertement des enfants, histo-

re d'avoir des soldats et des ouvriers pour faire face à l'ennemi anglais et allemand.

Les politiques natalistes et familiales, fort variées, existent donc là-bas depuis plus de 100 ans, ce qui explique que ce pays résiste mieux que d'autres à la baisse de la natalité. Ainsi, il n'y a que 13 % des Françaises qui n'ont pas d'enfants (contre 24 % des Québécoises) et un taux exceptionnel de 21 % en ont trois (contre 11 % ici).

On assiste même actuellement en France à une reprise de la natalité, le taux de fécondité étant passé de 1,7 enfant en 1995 à 1,9 en 2000, et la tendance se poursuit en 2001. De plus, exception française, les femmes de 20 à 24 ans se sont remises l'an dernier à avoir des bébés.

Même aux États-Unis, en dépit de l'absence de politiques publiques, la forte natalité s'explique plus finement que par le fait que les immigrants et la population noire ont de grosses familles. «On peut le comprendre à partir de deux facteurs», explique le sociologue Simon Langlois, de l'Université Laval. D'une part, les Américains paient moins d'impôts qu'ailleurs et ils ont droit à une exemption pour enfant jusqu'à un salaire de 300 000 \$ par année. De plus, ils peuvent déduire leurs frais d'hypothèques, ce qui avantage les jeunes familles. D'autre part, comme il n'y a pas d'assurance sociale, il y a une vaste main-d'œuvre disponible pour garder les enfants à bon marché. Tout ce système est finalement l'équivalent des politiques publiques des autres pays.»

VOIR PAGE B 2: NATALITÉ

## PERSPECTIVES

Une population trois fois et demie plus nombreuse

## Autant de naissances qu'en... 1908

Le taux de natalité aurait augmenté au Québec l'an dernier



Jean Dion

## L'eau chaude, l'eau frette

**A**u Danemark. Ils l'ont envoyé au Danemark. Bien que ce ne soient pas des maudites farces, jamais une semaine ne se sera écoulée sans que naissent autant de blagues sur le Danemark. Ils doivent avoir les oreilles qui cillent, là-bas.

Les beaux esprits ont évidemment ressorti *Hamlet* pour se rendre intéressants. Ah! mais il y a beaucoup d'autres choses à dire sur le Danemark, cela sans même s'aventurer dans les méandres sinueux mais ô combien passionnants de la diplomatie canado-danoise. Par exemple, que lorsque j'eus l'occasion d'y séjourner pendant quatre jours de pure euphorie en compagnie de monsieur Bergeron, il y a cinq ans, Bjarne Riis venait tout juste de remporter le Tour de France, mais qu'aujourd'hui, l'athlète danois le plus en vue est Wilson Kipketer, un coureur de 800 mètres plus noir que noir du fait qu'il est né au Kenya, médaillé d'argent aux Jeux de Sydney.

Mes sources m'indiquent toutefois que Kipketer se fait parfois harceler dans ce pays à l'immigration réticente et que s'il s'appelait Rasmussen ou Troeborg, les choses seraient bien différentes.

À Copenhague, il y a la petite Sirène qui reste à moitié nue à longueur d'année. À Skagen, tout au nord, les courants de la mer du Nord (Skagerrak) et de la Baltique (Kattegat) s'entrechoquent pour former des marées uniques au monde; la lumière y prend aussi parfois une coloration particulière, qui a inspiré de nombreux peintres. À Fredrikshavn, un bled perdu au fond de nulle part dans le Jutland, je suis entré dans un kiosque à journaux, y ai aussitôt aperçu un magazine danois portant en page frontispice la photo de Céline Dion et me suis demandé où devrai-je donc aller pour avoir la paix.

Par ailleurs, les Danois en général et les boulangers en particulier sont réputés pour s'impatience un tantinet lorsque vous leur demandez une pâtisserie danoise. C'est que la célèbre *danish pastry*, évoquée par Shakespeare mais dans *Le Marchand de Venise* cette fois, est en réalité une création autrichienne. Si donc vous êtes au Danemark et que vous désirez une danoise, il vous faut commander une viennoise. C'est un peu le même genre de choc qui vous guette lorsque vous êtes à Venise et que vous apprenez que les pâtes alimentaires viennent de Chine, ou que vous êtes en Chine et apprenez que le pâté chinois vient de l'Ouest canadien.

Quant à la royauté danoise, elle fait vraiment pitié. La fortune de la reine Margrethe est évaluée à 22 millions d'euros, au 47<sup>e</sup> rang seulement des personnalités monarchiques d'Europe, et la famille (le prince consort Henrik, le prince héritier Frederik et le prince Joachim) ne possède que 146 millions d'euros, loin derrière nos souverains à nous, Elizabeth, Charles, Edward, Harry Poteux et tout ça, avec 4,15 milliards d'euros, et encore plus loin derrière la maison du Liechtenstein et ses 5,05 milliards d'euros.

Autre fait intéressant: malgré tous ces chiffres, il n'y a pas d'euros en circulation au Danemark. En 1999, par référendum, les Danois ont rejeté dans une proportion de 53,3 % l'adhésion à la zone monétaire unique, comme l'ont fait la Suède et le Royaume-Uni. Nous aurons toutefois maintenant un ambassadeur de première ligne pour déterminer sur le terrain si ces 53,3 % formaient une majorité suffisante et si la question était vraiment claire. Pour déterminer aussi si les Danois, ayant également rejeté en 1992 le traité de Maastricht, devraient prendre leur trou et oublier toute possibilité d'intégration monétaire future puisqu'ils ont déjà dit deux fois «non».

Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour sortir un ministre de l'eau chaude. Qu'est-ce qu'on ne ferait pas? Sûrement pas prendre les gens pour des imbéciles finis, comme l'a fait le premier ministre du Canada, et dire que cet envoi au Groenland n'a rien à voir avec rien et que l'autre voulait juste «servir le Canada à l'étranger». Après ça, ils viendront se plaindre du cynisme ambiant.

Non mais vous n'êtes pas indignés, vous, des fois?

Et puisqu'il est question d'eau chaude et de nouilles, venons-y: la semaine dernière, vous vous souvenez, des nouilles à faire cuire, «amenez à ébullition deux tasses d'eau froide», je m'interrogeais. Or cette question en apparence anodine a suscité une avalanche de réactions dont je n'avais pas vu l'ampleur depuis l'affaire des trous dans le gruyère pendant les Jeux de Nagano.

Vous m'avez cité que *Le Guide alimentaire canadien*, qui la dernière livraison de *Quelques tuyaux pour votre plomberie*, qui votre matante Huguette, et la conclusion, bien sûr, est claire comme de la flote: il ne faut pas consommer d'eau chaude du robinet parce qu'elle a séjourné dans le chauffe-eau et un peu partout ailleurs et peut donc contenir des particules de rouille, de métal, etc., qui ne disparaissent pas à l'ébullition.

Fort bien, je savais que je pouvais compter sur vous. Mais vous me connaissez, et cette réponse soulève bien d'autres questions, dont voici quatre spécimens.

1. Que penser du danger d'absorber un nanomilligramme de métal lorsque le produit lui-même — «Nouilles: farine de blé, huile de palme, sel, phosphate de sodium, carbonate de potassium; Base de soupe: sel, glutamate monosodique, sucre, poudre de soja, fécule de pomme de terre, saveur artificielle de poulet, poudre d'oignon, poudre d'ail, poudre d'extrait de levure, oignon vert séché, poivre blanc, colorant curcuma, poudre de graine de céleri, poudre de gingembre, inosinate disodique, guanylate disodique» et, comme si cela ne suffisait pas, «arôme artificiel ajouté» — apparaît mille fois plus létal?

2. Lorsque, dans le mode d'emploi de ma patate pilée, il est écrit «mélanger 1 1/2 tasse d'eau chaude et 1/2 tasse de lait», dois-je déduire qu'il s'agit d'eau froide, mais chaude?

3. Comment agis-je au juste avec mon sachet de marque Neoguri, fabricant de «Nouilles d'orientales aux la base de soupe» qui m'informe de «1. Mettre les nouilles dans 550ml d'eau bouillante et laisser cuire pendant 4-5 min. 2. A jouter les sachets d'assaisonnement, remuer et servir varier en ajoutant œuf ou vos légumes favoris»?

4. Devrais-je modifier mon alimentation avant que de devenir fou, si ce n'est déjà fait?

jdion@ledevoir.com

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Sur papier, le chiffre est impressionnant: il n'y a eu que 72 000 naissances au Québec en l'an 2000, le même nombre qu'en 1908. Sauf qu'à l'époque, on ne comptait que 1,9 million d'habitants contre 7,4 millions aujourd'hui. Le Québec vient donc de franchir un seuil historique: celui d'avoir moins de 10 naissances par 1000 habitants.

Avec un taux de natalité (soit le rapport entre les naissances et la population totale) de 9,7 enfants par 1000 habitants en 2000, on est en fait à des années-lumière du taux de 37,8 enregistré en 1908. Le nombre de naissances a même fondu du quart depuis dix ans, puisqu'on comptait 98 000 naissances en 1990.

Pourtant, en 2000, les femmes québécoises n'ont pas, elles, battu le record du plus bas taux de fécondité (calculé à partir du nombre de femmes en âge de procréer). Certes, ce taux n'a été que de 1,44 enfant par femme — ce qui est très peu élevé —, mais on a vu pire en 1987, alors qu'il s'agissait de 1,36 après avoir été à 1,39 et 1,37 en 1985 et 1986.

Or, c'est le taux de fécondité qui permet le mieux d'interpréter l'évolution des naissances dans un pays. Il est basé sur la probabilité que chaque tranche d'âge des femmes de 13 à 49 ans a d'avoir un enfant selon le taux de fécondité d'une année donnée.

En 2000, donc, s'il y a eu moins de naissances, c'est parce que les mères potentielles sont maintenant surtout issues des générations nées après le baby-boom — donc des cohortes beaucoup moins nombreuses. Forcément, en ayant moins de femmes en âge de procréer, on se retrouve avec moins de bébés.

Découle-t-il de ce constat qu'on s'en va vers l'extinction totale? Non, dit le démographe Louis Duchesne, de l'Institut de la statistique du Québec. «C'est le passage de la queue du baby-boom aux femmes des générations suivantes qui amène la chute du nombre de naissances

depuis dix ans. Maintenant, le nombre de femmes en âge de procréer va moins bouger.» D'ailleurs, selon les premières données, le nombre de naissances aurait augmenté en 2001, précise M. Duchesne.

Mais le chiffre le plus intéressant pour des démographes, c'est celui de la descendance finale. Il indique combien les femmes qui ont dépassé l'âge de la procréation ont eu d'enfants. C'est un chiffre final, contrairement au taux de fécondité qui comprend une certaine part d'aléatoire. Par exemple, en 1960, on avait évalué que le taux de fécondité était de 3,9 enfants. Mais finalement, la génération des femmes nées en 1933 (donc celles qui ont eu des bébés en 1960) n'a eu que trois enfants. On avait en fait surévalué à l'époque le comportement de fécondité de cette tranche d'âge. Cette génération a eu ses enfants plus tôt que ses aînées... mais, contrairement aux prévisions, n'en a pas eu plus pour autant!

C'est d'ailleurs la descendance finale qui permet de voir à quel point la baisse d'enfants au Québec n'est pas un phénomène récent. Les femmes nées en 1905-1906 comme celles nées au début des années 20 ont eu une descendance finale de 3,6 enfants. Mais sitôt après, la baisse s'amorce et ne diminuera plus. En fait, avec une descendance finale de 2,1 enfants, les femmes nées en 1942-43 seront les dernières à assurer le remplacement de leur génération.

On estime aujourd'hui que les petites filles des années 50 et 60 n'auront que 1,6 enfant (le chiffre n'est pas final parce que techniquement, ces femmes, aujourd'hui dans la quarantaine, sont toujours comprises dans la cohorte des femmes en âge de procréer). Ce sont elles qui amènent la baisse spectaculaire de la natalité, qui passe de 27,5 naissances pour 1000 habitants en 1960 à 16,1 en 1970.

Depuis, le mouvement ne s'est que stabilisé. On estime que les filles nées en 1970-1971 (qui ont donc 30 ans aujourd'hui) auront 1,5 enfant.

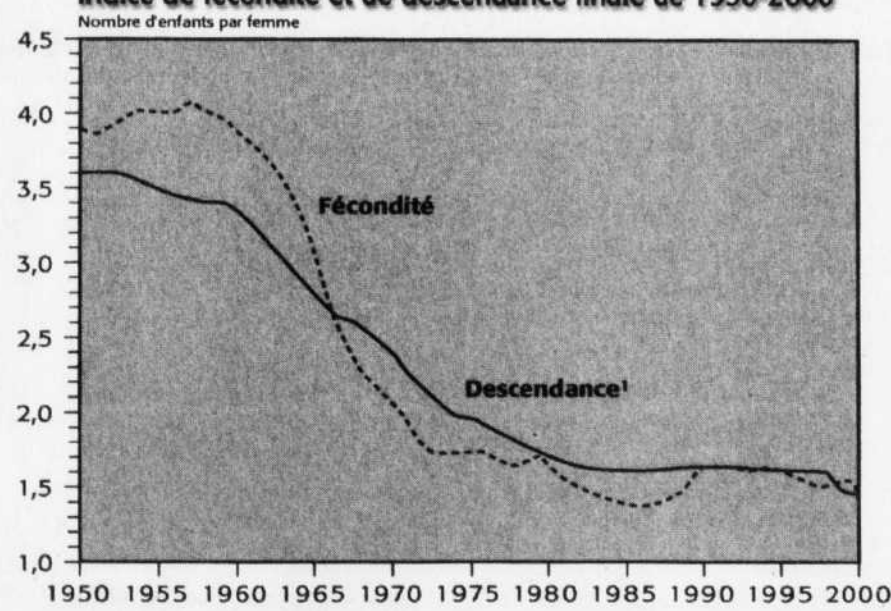


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les mères potentielles sont maintenant surtout issues des générations nées après le baby-boom.

fants. Quant au taux de natalité, cela fait maintenant 15 ans — en dépit du creux de 2000 — qu'il tourne autour du 12 ou 13 naissances par 1000 habitants.

## Indice de fécondité et de descendance finale de 1950-2000



## NATALITÉ

## On s'interroge sur la spécificité du Québec en matière de fécondité

SUITE DE LA PAGE B 1

## Au Québec

Devant une telle diversité, difficile d'importer les solutions d'ailleurs. Le Québec lui-même l'a bien vu lorsque, en 1988, le Parti libéral a mis en place une politique nataliste axée, comme en France, sur le troisième enfant. Ce qui a certes entraîné une augmentation de troisième et quatrième enfant, et même de la natalité tout court de 1988 à 1992.

Mais était-ce vraiment grâce aux bébé-bonus (comme on a surnommé l'allocation versée à la naissance)? Certains rappellent que la conjoncture économique était aussi favorable; d'autres disent que les mères baby-boomers étaient simplement passées à l'action après avoir reporté de quelques années leur projet d'avoir un bébé.

Et surtout, la politique libérale n'a eu aucun impact sur le problème numéro un du Québec en matière de fécondité: amener les femmes à avoir un premier bébé! Les libéraux ont toutefois eu le mérite d'avoir été les premiers à mettre au point une politique dont on ne voyait pas jusque-là la nécessité.

Aujourd'hui, tous acceptent le principe de l'intervention étatique. L'aide économique libérale a toutefois cédé la place aux politiques du Parti québécois axées sur une meilleure conciliation travail-famille avec les services de garde à 5 \$ et l'instaura-

tion d'un congé parental bien rémunéré pour toutes... mais qui doit toujours être négocié avec Ottawa. Une option généralement appréciée... mais qui n'a encore eu aucun effet sur la natalité.

Surtout, on s'interroge encore sur la spécificité québécoise en matière de fécondité. Il y a quelques consensus: le nombre très élevé d'unions libres et le fait qu'un enfant sur deux naisse hors du mariage — un phénomène unique en Amérique du Nord. Or ces unions sont moins fécondes que les couples mariés (notamment parce que les femmes qui s'y engagent sont plus actives professionnellement) et sont plus instables. Un point important puisque dans les enquêtes menées par l'anthropologue Renée Dandurand, de l'INRS-Urbainisation, culture et société, les femmes reliaient leur projet d'avoir des enfants (un désir qu'elle exprime toujours avec force) à la stabilité de leur couple.

Pour le reste, certains font prédominer les conditions économiques: taux de chômage élevé chez les jeunes, baisse du niveau de vie des familles.

D'autres insistent davantage sur la transformation des rôles féminins, qui se traduit par une présence toujours accrue des femmes sur le marché du travail, particulièrement des mères (ce qui limite les grosses familles). Sans oublier l'impact d'une contraception plus efficace que

par le passé et les critères extrêmement élevés qu'on s'impose aujourd'hui pour élever un enfant.

Mais d'autres phénomènes restent peut-être à explorer. Par exemple, la forte infécondité des Québécoises n'est pas nouvelle. Le tiers des femmes nées au début du siècle n'ont pas eu d'enfants: la moitié d'entre elles étaient mariées, les autres étaient célibataires ou religieuses.

«On sait aujourd'hui que bien des femmes sont devenues religieuses parce qu'elles y voyaient un épanouissement, confirme l'historienne Yolande Cohen. Peut-être que, pour les autres, ne pas avoir d'enfants avait aussi valeur d'émancipation? Il faut être prudent avec ce genre d'hypothèse mais ce serait à vérifier. Il est clair toutefois qu'au Québec, en dépit de ce que l'on croit, seul un petit nombre de familles faisait un grand nombre d'enfants.»

En fait, l'infécondité volontaire est un sujet non étudié scientifiquement et bien tabou socialement, comme le constatait il y a dix ans Marlène Carmel dans un livre resté unique: «Ces femmes qui n'en veulent pas — Enquête sur la non-maternité volontaire au Québec». Les femmes interviewées — plus de 400 — vivaient plutôt bien leur décision, leur entourage beaucoup moins, ne ménageant pas les remarques désobligeantes.

Peut-être y a-t-il aussi une piste à creuser?

## PRÉSIDENTIELLE

SUITE DE LA PAGE B 1

Chirac se lance dans la bataille. L'effet 11 septembre, qui a propulsé le président à des sommets de popularité, est retombé. Malgré son avance apparente, ses partisans s'inquiètent de la faible marge qui sépare les deux candidats.

Rarement un président sortant s'est représenté devant l'électorat avec si peu d'avantages sur ses concurrents. En 1988, François Mitterrand culminait à 58 % d'intentions de vote et l'emporta finalement avec 54 %. En 1981, Valéry Giscard d'Estaing était donné gagnant à 54 %, contre 46 % pour Mitterrand. La prime au sortant ne fut pas suffisante pour lui assurer la victoire. Même en 1995 (où il n'y avait pas de sortant), la droite caracolait entre 58 % et 64 % des voix. La grande surprise fut alors de voir Jacques Chirac, donné perdant, supplanter complètement le premier ministre Edouard Balladur.

Depuis un an, Jacques Chirac n'a jamais dépassé les 53 % dans les intentions de vote au second tour. Dans toutes les enquêtes publiées au cours des derniers mois, le total des suffrages attribués aux candidats de gauche est supérieur à la somme de celui des candidats de droite.

Jacques Chirac aurait si bien éliminé ses adversaires potentiels dans son propre camp qu'il risque de souffrir d'un faible report des voix au second tour. Les candidats de l'UDF, François Bayrou, et de Démocratie libérale, Alain Madelin, font à peine mieux que les candidats d'extrême gauche. Seule une partie des voix «souverainistes» de Jean-Pierre Chevènement, qui recrute assez largement chez les vieux gaullistes partisans de l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, risque de s'ajouter au résultat du premier tour.

Tout indique que Jean-Marie Le Pen n'incitera pas non plus ses partisans à réélire Chirac. On se demande pourquoi autrement le président du Front national aurait révélé dans un livre d'un journaliste du *Figaro* (*L'homme qui ne s'aimait pas*) qu'il avait rencontré secrètement Jacques Chirac entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988. Une rencontre que Jacques Chirac avait toujours niée.

## La succession impossible

À gauche, personne n'oublie pour autant que jamais depuis 1958 un premier ministre n'a succédé à un président sans une période de purgatoire. Edouard Balladur et Jacques Chirac s'y sont respectivement cassés les dents en 1993 et 1986. Georges Pompidou et Jacques Chirac ne l'ont emporté qu'après avoir démissionné.

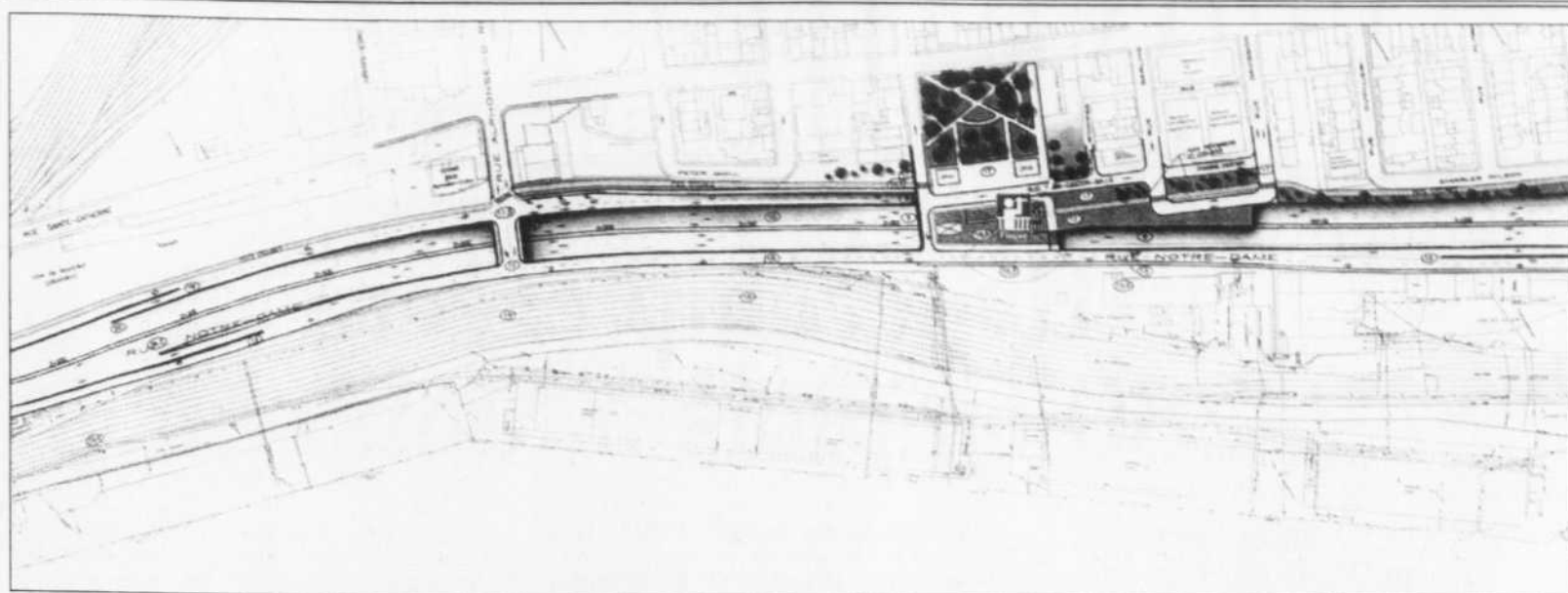
C'est que le poste de premier ministre est à haut risque. Lionel Jospin l'apprend à ses dépens alors qu'il vient de subir pour la troisième fois la censure du conseil constitutionnel et qu'il doit faire face aux mouvements de grève qui accompagnent les périodes électorales.

Les stratèges socialistes sont néanmoins convaincus que l'image de Jacques Chirac est plus atteinte qu'il n'y paraît par les scandales financiers qui ont décliné la droite. Ils comptent sur un effritement de la popularité du président dès qu'il descendra de son piédestal.

La longévité politique de cette bête politique qui fut quatre fois candidat à l'Élysée, deux fois premier ministre, trois fois ministre demeure pourtant une exception en Europe. Ce qui pourrait provoquer une abstention record. Sans compter le climat de scandale dans lequel de nouvelles révélations peuvent éclater à tout moment. Le juge Eric Halphen, qui a enquêté sur le financement occulte des partis politiques, vient justement de prendre congé pour écrire un livre qui sortira comme par hasard en mars.

Et puis, on attend toujours de savoir ce que les candidats ont à proposer. Les campagnes électorales servent encore à cela.

## PERSPECTIVES



La rue Notre-Dame

## Un diagnostic, deux solutions

*Le BAPE examine le projet controversé d'autoroute en tranchées*

L'axe Notre-Dame qui relie le centre-ville de Montréal à l'est de l'île occupe les fonctionnaires depuis 1940. Le ministre des Transports, Guy Chevrette, compte bien en finir une fois pour toutes avec ce dossier en aménageant une autoroute en tranchées. «Une solution des années 40!», clament les opposants qui, avec la Ville de Montréal, militent plutôt pour l'aménagement d'un boulevard urbain en surface.

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

**R**arement les piétons, les automobilistes et les cyclistes sont-ils au diapason. D'où l'importance de le souligner lorsque tel est le cas. Et la rue Notre-Dame, dans sa configuration actuelle, fait précisément l'unanimité contre elle: elle doit être complètement repensée. L'ennui, c'est que deux visions diamétralement opposées s'affrontent.

D'un côté, il y a ceux qui souhaitent répondre à la demande automobile croissante dans la rue Notre-Dame. Tel est notamment le pari du ministère des Transports du Québec (MTQ), qui pilote le projet actuellement à l'étude devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le motif derrière cette volonté est principalement économique, comme on pouvait clairement le lire dans le plan de transport déposé par le gouvernement du Québec en avril 2000.

«La modernisation de la rue Notre-Dame», écrivait alors le MTQ, vise à améliorer la fluidité et la sécurité du transport des marchandises dans un secteur stratégique pour le camionnage: 300 000 conteneurs entrent ou sortent du port par camion annuellement, alors que le secteur industriel de l'est de l'île génère un important trafic lourd. La réalisation de ce projet permettra aussi de doter l'Est d'un parcours est-ouest pouvant servir de solution de rechange à l'autoroute Métropolitaine.

Le secteur, il est vrai, pose problème. La congestion routière durant les périodes de pointe est qualifiée de «chronique» par les fonctionnaires du MTQ, particulièrement entre les rues Papineau et Dickson ainsi qu'à l'intersection des rues Hochelaga et Dickson. De plus, la configuration routière est inadéquate aux besoins des camions, notamment pour l'accès au port et pour la desserte des industries riveraines.

Mais ces problèmes ne touchent évidemment pas que les camionneurs et leurs poids-lourds. Le trop grand nombre d'entrées privées, de feux de cir-

culat et également de mouvements de camions — parfois interdits, souvent dangereux — génèrent en effet des problèmes importants de sécurité, tant pour les automobilistes que pour les cyclistes et les piétons.

D'ailleurs, les déplacements de ces derniers sont fort hasardeux dans le coin. En effet, pour traverser la rue Notre-Dame, les bipèdes doivent franchir l'équivalent de cinq voies de circulation, sans refuge au centre. Comme la rue accueille actuellement jusqu'à 110 000 véhicules par jour, dont une dizaine de milliers de camions, la dangerosité d'y circuler à pied est très élevée. Et ne parlons pas du réseau de transport en commun dans cet axe. Il est nettement déficient, l'autobus qui y circule n'ayant d'express que le nom. Vu la congestion routière quasi permanente de la rue Notre-Dame, les délais en période de pointe à l'est de la rue Papineau mettent quotidiennement à l'épreuve la patience des usagers.

Les cyclistes ne sont pas mieux servis alors qu'ils ne peuvent compter dans le secteur que sur une piste cyclable fort désuète: sa géométrie est problématique, sa largeur insuffisante et son pavage, en état de décrépitude avancée!

## Un projet global

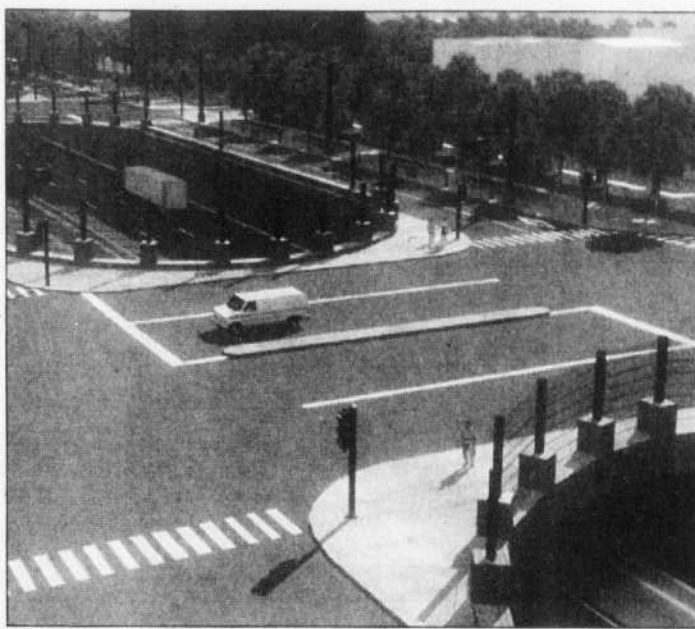
Il est donc bien évident que ces problèmes débordent du seul secteur du transport routier. Ils commandent donc une intervention plus large, a reconnu le MTQ, qui, depuis 2000, a accepté de bonifier son projet sous l'impulsion de groupes communautaires et de la Ville de Montréal, notamment. La facture du projet est ainsi passée de 165 à 263 millions de dollars.

«Le ministère des Transports a opté pour une approche de mise en valeur globale qui résout les problèmes de transport sur les plans local et régional et qui permet d'améliorer la qualité de l'environnement, la qualité de vie en bordure de la rue Notre-Dame, la sécurité ainsi que la fonctionnalité de la rue Notre-Dame», soutient le MTQ.

Cette solution globale, donc, est l'aménagement d'une autoroute sur près d'une dizaine de kilomètres entre le pont Jacques-Cartier et l'autoroute 25. Québec compte en effet construire un tronçon d'un peu plus de six kilomètres entièrement encaissé sous le niveau du sol, comme l'est par exemple l'autoroute Décarie.

Le ministère entend creuser vers l'est à partir de l'endroit où l'actuelle autoroute Ville-Marie se retrouve en surface, c'est-à-dire à la hauteur de l'édifice de Radio-Canada. Les véhicules n'auraient donc plus à remonter pour passer sous le pont Jacques-Cartier. Ils passeraient plutôt sous le pilier qui soutient le pont, puis sous une nouvelle esplanade qui serait aménagée en périphérie du Pied-du-courant.

Poursuivant leur chemin vers l'est, les véhicules rouleraient sur une autoroute encaissée à quelques mètres du sol, en ligne droite depuis l'avenue De Lorimier jusqu'au boulevard de l'Assomption. Entre ces deux ar-



Une vue d'un des aménagements proposés par le MTQ.

tères, le boulevard gagnerait une voie dans chaque direction et la fluidité serait d'autant plus améliorée que tous les feux de circulation et toutes les entrées privées seraient éliminés.

Entre la rue Vimont et le boulevard de l'Assomption, à la hauteur de la cour de triage de Longue-Pointe du CN plus précisément, l'autoroute Notre-Dame prendrait un virage à 90 degrés vers le nord jusqu'à l'avenue Souigny, où elle tournerait à droite pour poursuivre son chemin vers l'est. Le MTQ souhaite en ce sens prolonger l'avenue Souigny sur une distance de près de quatre kilomètres afin de raccorder l'autoroute Notre-Dame à l'A-25. Entre la rue Viau et le boulevard de l'Assomption, le promoteur entend élargir le boulevard à deux voies plutôt qu'une.

Pour le transport en commun, on propose de transformer en voies réservées les accotements de l'autoroute en période de pointe entre le boulevard de l'Assomption et l'avenue de Lorimier. Là où il n'y en a pas, d'autres voies de desserte pourraient accueillir les autobus, ce qui pose évidemment problème lors d'accidents de voiture, notamment.

Tous ces changements permettraient à la rue Notre-Dame de supporter les débits de circulation anticipés d'ici 2011, affirme le ministère dans l'étude d'impact qu'il a déposée au BAPE, ce qui soulagerait les rues adjacentes actuellement sollicitées. D'ailleurs, le projet prévoit l'accès au quartier Hochelaga-Maisonneuve à deux intersections seulement, soit au boulevard Pie IX et à la rue Alphonse-D-Roy.

Afin d'ajouter du lustre au projet, on souhaite agrandir les parcs déjà existants, soit Bellerive, entre les rues Fullum et d'Iberville, Dézéry, un peu plus à l'est, et Viau, à la hauteur de la rue du même nom. L'élément le plus original du projet est certes la réunion des parcs Morgan et Champêtre au-dessus de l'autoroute, à la hauteur de la rue Morgan. Le nouveau parc Morgan-Champêtre ainsi que le parc Bellerive seraient tous deux aménagés sur une dalle de béton qui enjambrerait l'autoroute Notre-Dame.

## Levée de boucliers

Depuis le 19 novembre, donc, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se penche sur «le projet de modernisation de la rue Notre-Dame» tel que présenté par le MTQ. Ayant reçu de la part du ministère de l'Environnement un mandat de quatre mois, les commissaires

Louise Boucher (présidente), Alain Cloutier et Louis Dériger déposeront leur rapport final le 19 mars. Hier marquait le dernier jour de présentation des mémoires, ce qui signifie que les commissaires entameront lundi la rédaction de leur rapport.

La tâche de la commission est loin d'être mince puisque l'opposition au projet est forte. Très forte même. Non seulement dans les quartiers directement touchés (Mercier, Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud), mais également au sein des organismes qui ont des préoccupations urbaines. Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE Montréal), qui regroupe plus de 70 groupes membres, est de ceux-là.

«En présentant sa proposition comme un projet aux impacts locaux, le MTQ ne met pas sur la table ses véritables objectifs, estime le directeur du Conseil et ex-ministre péquiste, Robert Perreault.

L'intention réelle est de compléter le réseau métropolitain régional. De plus, on camoufle sous le terme de «modernisation de la rue Notre-Dame» le bon vieux projet d'autoroute est-ouest du milieu du siècle passé.»

Et ce projet ne satisfait pas plus son organisme que les dizaines de groupes qui se sont affichés contre au cours des dernières semaines ainsi que la Ville de Montréal, qui compte déposer son mémoire au BAPE au cours des prochains jours.

Tous ces groupes préféreraient que la rue Notre-Dame soit transformée en un boulevard urbain donnant priorité aux transports en commun et permettant une opération de revitalisation des quartiers limitrophes.

«Cette solution a non seulement l'avantage de répondre aux besoins des quartiers traversés, mais également de respecter les orientations gouvernementales à l'égard de la consolidation des quartiers centraux, de favoriser l'utilisation des transports en commun et également la protection de l'environnement», soutient le CRE.

Selon M. Perreault, la proposition du MTQ manque profondément d'imagination et de sensibilité au milieu.

Et ce ne sont pas les deux dalles de béton recouvertes de verdure, les nouvelles pistes cyclables ou les sentiers piétonniers que l'on compte aménager qui changeront quoi que ce soit à ce fait.

«Ça vient tout simplement se greffer à ce qu'est réellement le projet, soit une autoroute de transit entre l'Est et le centre-ville, déplore M. Perreault. Et il faut voir quand on parle d'espaces verts. L'autoroute Décarie, devant Villa-Maria, contient de telles esplanades et, pour autant, ça demeure l'autoroute Décarie! »



Michel David

## Petites vacheries entre amis

**L**a politique est un métier où l'on verse d'autant plus facilement dans la paranoïa qu'on s'y fait réellement et rapidement des ennemis. Qui plus est, les plus dangereux ne sont pas nécessairement ceux d'en face, qu'on peut au moins voir venir. Ceux qui invoquent publiquement la solidarité ministérielle sont souvent les premiers à débâterer prudemment contre leurs collègues.

D'ailleurs, il y a des déclarations d'appui qui sont passablement ambiguës. Quand Pauline Marois affirme que les entreprises n'ont pas besoin d'intermédiaire pour s'adresser au gouvernement et qu'il conviendrait d'encadrer la pratique du lobbying, son collègue Gilles Baril peut difficilement y voir un grand désir de lui venir en aide.

De son côté, Guy Chevrette se défend bien de vouloir porter un jugement sur ses fréquentations, mais il ajoute du même souffle que, «sur le plan éthique, ça pourrait être questionnable». Comme on dit, avec des amis comme ça...

Il n'y a pas la moindre preuve que l'une ou l'autre soit à l'origine des informations qui se sont retrouvées en première page de *La Presse* jeudi, sous un titre pour le moins embarrassant: «Un lobbyiste monnaie grassement ses accès auprès du ministre Baril».

Bien sûr, tout le monde sait que Mme Marois n'a jamais digéré que le premier ministre Landry confie le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) à son protégé et qu'elle rêve de le récupérer. Malgré «le plus grand respect» qu'elle dit avoir pour M. Baril, qui, à pareille date l'an dernier, n'était qu'un ministre junior sous sa tutelle, elle supporte très mal sa présence continuelle à ses côtés. Une vigoureuse partie de bras de fer les a également opposés lors de la nomination du nouveau président d'Investissement Québec.

La rivalité qui oppose Guy Chevrette à son voisin de comté est tout aussi notoire. Il ne peut y avoir deux coqs dans une même basse-cour. La région de Lanaudière ne fait pas exception à la règle, mais il y a bien d'autres gens qui trouvent que la promotion de M. Baril a été un peu trop rapide.

Cela dit, les faits rapportés jusqu'à présent par *La Presse* n'ont rien de commun avec les allégations de favoritisme et d'ingérence qui ont entraîné l'éviction d'Alfonso Gagliano du cabinet Chrétien, même si la coïncidence rend le rapprochement inévitable.

Il n'y a rien non plus qui suggère que M. Baril ait lui-même tiré un quelconque avantage du fait que des entreprises et des organismes publics aient fait appel aux services de la firme appartenant à son ami et organisateur, André Desroches, pour obtenir des subventions du MIC. Une firme dont l'actuel directeur général du PQ, Raymond Bréard, lui-même un ami du premier ministre Landry, était anciennement un des associés.

On ne répètera cependant jamais assez à quel point les apparences sont primordiales en politique, où tout est affaire de perception. Un ministre qui part en vacances avec un lobbyiste, qui est aussi son organisateur, s'expose très imprudemment à la critique. M. Baril peut toujours crier à la mesquinerie, il connaît très bien les règles du jeu.

Avant de porter un jugement, il convient toutefois de voir l'ensemble du portrait. L'amitié qui lie Gilles Baril et André Desroches est d'un genre assez particulier. M. Baril a servi de parrain à son ami Desroches quand celui-ci a senti la nécessité de faire appel aux Alcooliques anonymes, comme il avait lui-même dû le faire il y a plusieurs années. Partir en vacances ensemble était sans doute un manque de jugement, mais ça s'explique assez facilement.

Si attaché qu'il soit à Gilles Baril, qu'il avait lui-même pris sous son aile, le premier ministre Landry, qui réfléchit présentement à son prochain remaniement ministériel, n'a pas apprécié de voir cette histoire faire la manchette. D'autant plus que Jean Chrétien vient de donner l'exemple en faisant le ménage complet de son propre cabinet.

Dans l'entourage de M. Baril, on savait que les journalistes étaient sur la trace d'André Desroches depuis les printemps dernier. À la veille du remaniement, le coup est difficile à encaisser, mais l'un n'explique pas nécessairement l'autre.

On ne tentait pas moins de mesurer l'étendue des dégâts. Déjà, l'échec cuisant des partielles d'octobre dernier, dans Jonquière et Laviolette, a fait pâlir l'étoile du ministre-organisateur et les choses s'annoncent plutôt mal dans Anjou. Cette dernière tuile ne peut que renforcer l'hypothèse selon laquelle il pourrait perdre le MIC.

S'il s'agissait simplement de l'échanger pour l'Énergie et les Ressources, dont Jacques Brassard serait dévoué, on ne pourrait pas vraiment parler de rétrogradation. Il s'agirait même d'un complément logique aux Régions, dont M. Baril est déjà responsable.

À la condition cependant que Mme Marois n'hérite pas du MIC, ce qui serait alors considéré comme une défaite pour M. Baril. L'idéal serait qu'il échoit à Rita Dionne-Marsolais, mais pas en qualité de ministre déléguée sous la tutelle de Mme Marois, ce qui ne serait qu'un moindre mal.

François Legault, mais le premier ministre semble vouloir le laisser à l'Éducation. De toute manière, il ne voudrait sûrement pas du MIC si Mme Marois conservait la responsabilité d'Investissement Québec. Or M. Landry ne pourrait pas la lui retirer sans lui faire un affront impardonnable. Comme on voit, un remaniement n'est pas un exercice simple.

Le pire pour M. Baril serait que M. Landry se range à l'avis de ceux qui suggèrent — prudemment, bien entendu — qu'un homme avec autant d'ennemis et si peu de jugement n'est peut-être pas le mieux qualifié pour diriger l'organisation péquiste. Mais à qui d'autre ferait-il autant confiance?

mdavid@ledevoir.com



Voici un exemple réussi de boulevard urbain: l'Embarcadero de San Francisco. Inutile de dire qu'il fait saliver les opposants au projet d'autoroute en tranchées.

**Y** **YMCA**

**COURS DE LANGUES**

- ANGLAIS • FRANÇAIS
- ESPAGNOL • ITALIEN

TESTS DE NIVEAU :

TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H

Centre-ville ☎ 849-8393 poste 709 ou 719  
Hochelaga-Maisonneuve ☎ 255-4651

# LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

### PERSPECTIVES

## Surveiller les comptables

Les malversations comptables derrière l'effondrement d'Enron ont mené le président de la Securities and Exchange Commission (SEC) à soumettre une étrange recommandation: la création d'un organisme privé chargé de surveiller le fonctionnement de la profession comptable. Une drôle de proposition formulée par celui qui, à l'époque où il pratiquait le droit dans le secteur privé, aurait combattu une volonté des pouvoirs réglementaires de dissocier les fonctions consultation et vérification au sein des cabinets d'experts-comptables.

C'est probablement en réaction à la panique, à froid, que le président de la SEC, Harvey Pitt, est venu soumettre cette proposition. Une proposition qui, dans les faits, vient bafouer le principe d'autoréglementation. Après tout, l'ampleur du rôle présumé du cabinet Arthur Andersen dans la débacle Enron — la plus importante faillite de l'histoire corporative américaine — exige une préoccupation réglementaire aussi exceptionnelle. A sa face même, du moins. Mais une fois que l'on affirme sa volonté de vouloir prendre des mesures afin qu'une telle histoire ne puisse se répéter, qu'aurait pu faire un nouvel organisme de supervision quel qu'il soit pour empêcher que de telles malversations présumées se répètent?



Gérard Bérubé

La question d'indépendance des vérificateurs n'est pas l'enjeu de l'affaire Enron. Mais tant qu'à évoquer la confiance...

Outre un désaveu face à la capacité de cette industrie à s'autoréglementer, cette proposition n'apporte rien de plus que l'ajout d'une autre structure relevant de la SEC et n'intervenant qu'à posteriori.

Le cas Enron soulève une question de confiance dans la présentation et la vérification des états financiers, a-t-il soutenu. Des problèmes de cette nature, sans son volet malversations, sont également survenus, au cours des dernières années. La littérature cite les cas d'America Online, de Cendant, de MicroStrategy, de Rite Aid, de Sunbeam, de Xerox ou de Waste Management. Dans ce dernier cas, le cabinet Arthur Andersen a été condamné à une amende (record) de sept millions après que la SEC eut allégué l'émission d'un rapport financier erroné venant grossir le bénéfice de Waste Management de plus d'un milliard. Visiblement, Enron est devenu un cas de trop.

Aux États-Unis, la profession est encadrée par deux organismes, explique Gilles Henley, responsable des normes comptables au cabinet Raymond Chabot Grant Thornton. Il y a l'AICPA, chargé de l'autoréglementation, de la discipline et de la pro-

tection du public. Et la FASB, dont le travail consiste à définir les principes comptables et la présentation des états financiers. Au Canada, ce dernier rôle est exercé par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) alors que le volet autoréglementation tombe, à l'échelle provinciale, entre les mains d'un ordre des comptables répondant au code des professions. C'est cette structure que vient de remettre en question Harvey Pitt.

Étrangement, M. Pitt a écarté tout lien entre le dossier Andersen-Enron et ce long contentieux autour de la double fonction vérification-consultation réunie au sein des cabinets d'experts-comptables. Plus large encore, la question d'indépendance des vérificateurs demeure toujours en suspens. Le prédécesseur de M. Pitt à la tête de la SEC, Arthur Levitt, avait, en 1999, frappé un grand coup en soulevant ce débat sur l'indépendance des vérificateurs comptables après avoir relevé pas moins de 7000 irrégularités impliquant certaines firmes de courtage. L'essentiel de ces irrégularités portait sur le fait que nombre de ces comptables détenaient des actions d'entreprises pour lesquelles ils effectuaient un travail de vérification.

Mais on soulevait, au passage, ce malaise découlant de cette double fonction au sein des cabinets pouvant inciter ces derniers à sacrifier la rigueur de leur vérification, ou à fermer trop facilement les yeux, afin de décrocher de lucratifs contrats de consultations. Ce simple questionnement a provoqué un mouvement chez ces firmes consistant à se départir de leurs activités-conseils. Arthur Andersen était du mouvement.

Malgré ce délestage, la SEC n'a pu introduire cette règle venant empêcher un cabinet d'exercer des fonctions de consultations auprès d'une entreprise pour laquelle il agit également à titre de vérificateur. Il apparaît que M. Pitt, qui avant d'accéder à la présidence de la SEC pratiquait le droit et avait notamment Arthur Andersen comme client, a joué un rôle important dans la victoire de la profession comptable contre les visées d'Arthur Levitt.

Mais il est vrai que cette question d'indépendance des vérificateurs n'est pas l'enjeu de l'affaire Enron. Qu'il n'est question, ici, que de malversations comptables potentiellement criminelles. Mais tant qu'à évoquer la confiance...

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Hyperchip créera 280 emplois à Montréal au cours des trois prochaines années avec la mise en marché de son produit vedette, un commutateur intelligent qui permettra d'acheminer 1000 fois plus de données sur Internet que les commutateurs actuels.

Hyperchip, une entreprise de haute technologie basée au centre-ville de Montréal, doublera ainsi son effectif. Elle estime que la mise en marché de son routeur permettra de créer environ 300 emplois additionnels chez ses fournisseurs, pour la plupart dans la région de Montréal.

«Grâce à Hyperchip, le Québec fournira les routeurs Internet de la nouvelle génération, un Internet renouvelé qui permettra la transmission d'images vidéo de très haute définition, d'un moniteur d'ordinateur à un autre, à des vitesses de transmission qui permettront aux gens

Grâce à la mise en marché d'un nouveau commutateur

## Hyperchip créera 280 emplois à Montréal

créatifs de développer de nouveaux services», a déclaré le chef de la direction d'Hyperchip, Brian Barry, hier en conférence de presse.

Hyperchip a annoncé qu'elle venait de compléter sa quatrième ronde de financement, une ronde de 70 millions de dollars, ce qui porte à plus de 220 millions les sommes amassées depuis sa création, en 1997.

### Financement

Hyperchip est notamment financée par TechnoCap, une société de capital de risque qui compte parmi ses investisseurs Bombardier et le Fonds de solidarité FTQ.

«Cet investissement servira à solidifier Hyperchip alors qu'elle poursuit ses essais avec des fournisseurs internationaux de services de télécommunications et qu'elle se prépare à la commercialisation de son routeur», a déclaré M. Barry.

La nouvelle ronde comprend notamment un prêt de 50 millions d'Investissement Québec.

«Je crois que nous faisons un bon choix», a déclaré la ministre des Finances Pauline Marois, présente lors de l'annonce. «Nous investissons dans le présent et dans l'avenir de notre économie en misant sur ce qu'il y a de plus précieux dans une société, ses ressources humaines.»

Elle s'est montrée très confiante quant à l'avenir d'Hyperchip, en dépit de l'état pour le moins précaire de l'industrie des télécommunications. «C'est une industrie qui connaîtra une expansion exceptionnelle dans les années qui viennent, a-t-elle affirmé. Je pense qu'il n'y a aucun doute quant à la valeur de ce marché et quant à la valeur des produits qui seront disponibles.»

Dans un récent rapport de la CIBC World Market, des analystes prédisent que les ventes de routeurs à grande capacité atteindront six milliards \$US d'ici 2006.

Les analystes Steve Kamman et

James Moon affirment que les fournisseurs de services devront rebâtir leurs réseaux à partir de cette nouvelle génération de routeurs en raison de la croissance du trafic sur Internet.

Les analystes croient que de grandes firmes comme Cisco et Juniper essaieront de s'emparer du marché, mais ils suggèrent aux investisseurs de ne pas sous-estimer les chances des plus petites entreprises, comme Hyperchip.

La société montréalaise fait valoir que son routeur sera compatible avec les architectures des réseaux actuels, ce qui réduira les frais d'immobilisation. En outre, il sera possible de multiplier sa capacité sans coûteuses mises à niveau de système et sans interruptions de service.

Un routeur de base, de la taille d'un très gros climatiseur, coûtera entre deux et trois millions \$US. Les premiers routeurs d'Hyperchip devraient être mis en marché avant la fin de l'année.



Un passant consulte un tableau des taux de change des devises dans le centre-ville de Montréal.

clôture à 62,02 ¢US

## Le dollar poursuit sa glissade

Le huard s'est même retrouvé sous la barre des 62 ¢US avant de reprendre un peu d'altitude

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le dollar canadien a poursuivi sa glissade, bien que de façon plus modérée que mercredi et jeudi, pour atteindre un nouveau creux historique de 62,02 ¢US à la clôture hier.

Cette baisse de 0,10 ¢ pour la journée survient après deux plongements consécutifs de 0,41 cent, mercredi et jeudi. Le huard s'est même retrouvé sous la barre des 62 ¢US, jeudi et hier, avant de reprendre un peu d'altitude en après-midi.

L'annonce d'une augmentation du solde commercial du Canada en novembre, qui s'est établi à 4,6 milliards \$, n'a pas suffi à convaincre les cambistes de la bonne santé de l'économie canadienne.

Cette nouvelle a en fait été éclipsée par l'annonce de la réduction de près de cinq pour cent du déficit commercial des États-Unis, grâce à la baisse des importations de pétrole.

Selon Jeff Cheah, analyste de la firme Standard and Poor's MMS, le dollar canadien se retrouve coincé dans une spirale baissière et les cambistes sont convaincus que la Banque du Canada n'interviendra pas pour soutenir la devise.

«Tant que la Banque du Canada semble afficher une attitude de laisser-faire à l'égard de la devise [...], elle envoie le signal aux intervenants sur le marché qu'ils peuvent faire plonger le dollar encore davantage s'ils le veulent», a dit M. Cheah. Les indicateurs techniques montrent que le dollar pourrait chuter encore davantage.

La sortie de John McCullum reste sans effet

## L'usage des cartes de crédit peut nuire à la santé financière

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

À vis aux consommateurs: l'usage des cartes de crédit peut s'avérer extrêmement dommageable pour votre santé financière. Évitez d'utiliser comme moyen d'emprunt. Privilégiez les substituts.

La virulente sortie de l'ancien banquier et nouveau secrétaire d'État aux Institutions financières internationales, John McCullum, contre les taux d'intérêt «ridiculement élevés» imposés par les banques sur leurs cartes de crédit a été accueillie cette semaine par un haussement d'épaules par les principaux intéressés. «Ce genre de critique revient périodiquement, soupire le directeur du secteur Québec de l'Association des banquiers du Canada, Jacques Hébert. C'est la mode depuis quelque temps de critiquer les banques comme on critique les compagnies de tabac ou les pétrolières. Ça nous donne l'occasion de redire que les cartes de crédit ne sont pas un mode de financement. Il existe d'autres outils pour ça.»

Il convient volontiers qu'avec un taux d'intérêt moyen qui s'élève ces jours-ci à 18 % (jusqu'à 28 % pour les cartes des grands magasins ou des pétrolières), l'emprunt avec des cartes de crédit relève pratiquement de l'usure. Il se dépêche toutefois d'ajouter que ces taux ne font rien d'autre que refléter les coûts de fonctionnement des quelque 600 institutions financières impliquées. C'est qu'il en faut des effectifs et des ordina-

teurs pour suivre la trace des 41 millions de cartes émises!

Cela n'a pas empêché les banques de devoir éponger 200 millions en fraude l'an dernier, précise-t-il, sur un exercice total de 139 milliards. Et puis, il y a tous ces usagers zélés, dont la proportion se situe habituellement à 50 % mais qui peut grimper jusqu'à 65 %, qui s'acquittent systématiquement de leur dette dans les temps prescrits et qui profitent par conséquent du système gratuitement.

«La concurrence est forte dans ce domaine, dit Jacques Hébert. S'il y avait de l'abus, on ne pourrait pas rester à ce niveau bien longtemps.»

Aussi, à ceux qui se plaignent des taux d'intérêt trop élevés, il conseille premièrement de s'équiper d'une carte de crédit à taux réduit. Offrant un taux moyen qui se situe aux alentours de 10 % mais qui peut descendre aussi bas qu'à 5,9 %, elles sont accordées moyennant des frais annuels d'environ 25 \$. Quant à leur enquête de crédit, elle se révèle habituellement, selon lui, une simple formalité. «Dans les faits, ces cartes ne sont pas plus difficiles à avoir que les autres, affirme-t-il. Sauf que par ignorance, ou par paresse, les gens ne semblent pas s'y intéresser.»

Mais il recommande surtout de profiter de la panoplie des moyens de crédit offerts par les banques. Il donne pour exemple les prêts personnels et les marges de crédit personnelles dont les taux varient ces temps-ci entre 5,5 et 6 % ou l'emprunt sur la valeur nette d'un

actif, comme une maison par exemple. «Il est évident que celui qui présente un mauvais dossier de crédit aura de la difficulté à obtenir ce genre de financement», reconnaît-il néanmoins.

### La revanche du consommateur

D'autres moyens encore plus intéressants sont offerts dans plusieurs commerces où l'on applique la règle du «acheter aujourd'hui et payer plus tard». «Cela se révèle extrêmement avantageux pour quelqu'un qui sait bien utiliser ce genre d'offres, affirme le directeur en relation de presse au Mouvement Desjardins, André Chapeau. On peut se retrouver, dans certains cas, à profiter d'un prêt sans intérêt pendant un an.»

Depuis les dernières années, Desjardins est devenue la principale institution financière impliquée dans ce genre de financement. Commencé à Québec avec les magasins d'ameublements Tanguay, son programme «Accord D» est offert aujourd'hui dans près de 2500 commerces dont les chaînes Brault et Martineau et Bureau en gros.

Il peut s'appliquer à n'importe quels biens jusqu'à concurrence d'une valeur totale de 5000 \$. Durant la fameuse année où le consommateur profite de sa nouvelle acquisition sans l'avoir payée, c'est le commerçant qui assume les intérêts sur l'emprunt. Si le consommateur s'acquitte de la totalité de la facture avant ou au terme de la période de grâce, il ne lui aura rien coûté de profiter à

crédit durant tout ce temps de son acquisition. S'il ne s'acquitte que d'une partie du montant dû, le taux d'intérêt qui s'appliquera sur le solde sera le même que celui exigé par Desjardins pour ses cartes de crédit, soit actuellement 17,8 %. «Même dans ce cas-là, c'est mieux que les 20 ou 25 % exigés par les agences de finance», note André Chapeau.

Les acheteurs de téléviseurs ou de divans ne sont pas les seuls à se voir offrir du crédit à bon marché ces temps-ci. Ceux qui rêvent de changer leurs vieux tacots pour de rutilants carrosses sont courtisés en effet par les grands manufacturiers automobiles, qui se montrent disposés à leur prêter gratuitement l'argent nécessaire pour acheter leurs modèles.

Chez Jean-Paul Lalonde, comme dans tous les concessionnaires GM, une batterie de modèles sont par exemple offerts à 0 % d'intérêt sur 36 mois. Cela veut dire que leur prix total avec taxe sera divisé en paiements mensuels égaux et qu'aucun intérêt ne sera imposé pour ce prêt accordé par la compagnie. «Je me souviens, raconte le président de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal, quand j'ai commencé dans le métier en 1989, on était tout fier de pouvoir offrir du 20 %! C'était évidemment parce que l'inflation et les taux d'intérêt étaient autrement plus élevés que maintenant.»

«Les acheteurs ne peuvent pas avoir de meilleure offre, estime-t-il. Plus bas que cela, tu payes les gens pour qu'ils achètent des voitures!»

### McLEAN McNALLY

présente un colloque sur la planification fiscale et institutionnelle internationale :

- sociétés d'investissement étrangères
- fiducies internationales
- compagnies offshore
- immigration et résidence

Ce colloque aura lieu du 17 février au 22 février 2002 aux îles Turks et Caicos, Providenciales.

Pour plus d'information, contactez Peter Michael Karam :

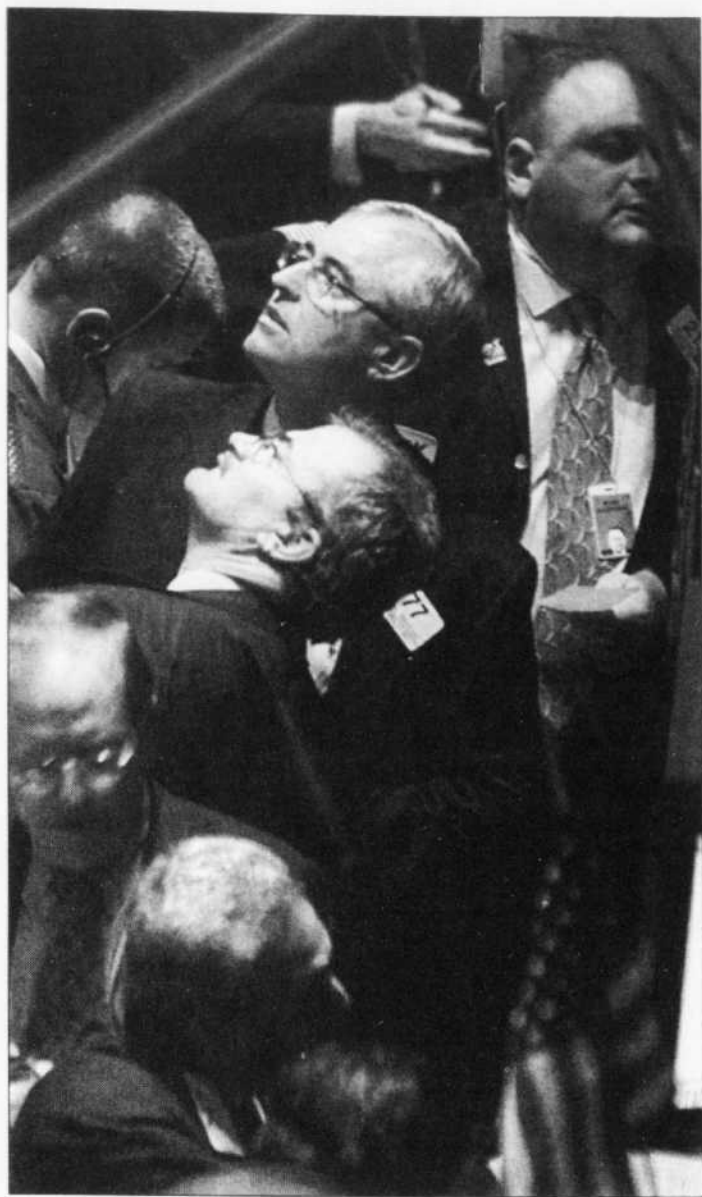
Téléphone (649) 946-4277

Télécopieur (649) 946-4484

Courriel karam@temple-group.com

## ÉCONOMIE

## Marchés boursiers



À New York, les valeurs américaines ont terminé en baisse hier, les résultats décevants publiés par plusieurs grands noms de la cote ayant réduit les espoirs d'un redressement rapide des résultats des sociétés.

## Toronto marche dans les pas du Nasdaq

REUTERS

Toronto — La Bourse de Toronto a emboîté le pas au Nasdaq et terminé la journée en baisse hier, les investisseurs affichant leur déception devant le manque de clarté des prévisions des grandes sociétés.

L'indice composite TSE 300 a fini sur un recul de 47,91 points, ou 0,63 %, à 7604,80, clôturant la première semaine de divulgations des résultats trimestriels sur une baisse de 0,13 %.

Après un recul prononcé suivant les attentats du 11 septembre, le parquet torontois a repris de l'altitude et failli atteindre les 8000 points la semaine dernière. Depuis, l'indice a fléchi, le secteur technologique en tête.

Certains experts estiment toutefois que le sentiment général n'a pas changé.

«Le cycle d'affaires général favorise un retour à la rentabilité des entreprises, et donc aux dépenses en capitaux et aux dépenses en technologie», souligne Gerald Vincent, vice-président et gestionnaire de portefeuilles pour Davis-Rea. «Le mouvement de fond est revenu vers une amélioration des données fondamentales de ces entreprises, mais une forte volatilité demeure.»

Les titres technologiques ont de nouveau mené la marche baissière vendredi à Toronto, au premier chef Nortel Networks, qui a glissé de 29 cents à 12,05 \$, et Celestica, qui a perdu 2,69 \$ à 68,90 \$ canadiens.

Tous sauf un des 14 sous-indices ont chuté, dont celui de l'or qui a cédé 2,01 %.

### Wall Street plombée par les résultats

À New York, les valeurs américaines ont terminé en baisse hier, les résultats décevants publiés par plusieurs grands noms de la cote, notamment par IBM et Microsoft, ayant réduit les espoirs d'un redressement rapide des résultats des sociétés.

L'indice Dow Jones a fini en re-

pli de 0,79 % ou 78,19 points à 9771,85 points, tandis que l'indice élargi Standard & Poor's 500 reculait de 0,99 % ou 11,30 points à 1127,58 points et que le Nasdaq Composite des valeurs technologiques cédait 2,79 % ou 55,48 points à 1930,34 points.

Sur la semaine, l'indice Dow Jones a perdu 2,2 %, le Nasdaq Composite 4,55 % et le S&P 500 1,6 %.

Des sociétés aussi importantes que Microsoft Corp., International Business Machines Corp. ou Sun Microsystems ont publié des résultats tellement décevants que les investisseurs ont préféré solder leurs positions avant un long week-end de trois jours, sans vouloir tenir compte des statistiques montrant une amélioration du moral des ménages et une réduction du déficit du commerce extérieur.

Lundi est jour férié aux États-Unis en commémoration de l'assassinat de Martin Luther King.

«Le marché est comme Saint-Thomas actuellement», commente Bill Schneider, chez UBS Warburg. «Il veut qu'on lui montre les résultats pour y croire [...] mais ils ne sont tout simplement pas encore là.»

«Les résultats décevants, c'est le principal thème du moment, poursuit-il. [...] Il ne s'agit pas seulement des résultats, mais aussi des commentaires faits par les sociétés au sujet de leurs perspectives.»

«Ces sociétés ne constatent pas de grands signes de reprise et elles sont incertaines au sujet de leur avenir», renchérit David Memmott, chez Morgan Stanley. «On veut des nouvelles meilleures, mais nous en sommes encore sans doute à la fin du ralentissement économique.»

«Le marché avait monté sur la perspective d'un rebond économique», rappelle Nat Paull, gérant de fonds chez New Amsterdam Partners. «Maintenant, alors qu'une partie de la réalité est en train d'être comprise [par le marché], cela fait couler certaines valeurs.»

## L'excédent commercial canadien grimpe

De 4,06 milliards en octobre, il est passé à 4,56 milliards en novembre

REUTERS  
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'excédent commercial du Canada en novembre s'est élevé à 4,56 milliards contre 4,06 milliards en octobre, encouragé par un rebond des exportations de machines et d'équipement, de produits de l'automobile et de matériel électronique, a indiqué hier Statistique Canada.

«Ces trois secteurs représentent près des deux tiers du total des exportations. Par contre, les exportations de produits énergétiques ont chuté pour un troisième mois consécutif», a écrit l'agence gouvernementale dans son rapport mensuel.

Les exportations se sont chiffrées à 32,65 milliards, contre une performance révisée de 32,23 milliards en octobre. Les importa-

tions ont par ailleurs diminué pour un cinquième mois consécutif, s'abaissant à 28,09 milliards, un plus bas depuis septembre 1999. Elles s'étaient chiffrées à 28,17 milliards en octobre.

Les exportations à destination des États-Unis, plus important partenaire commercial du Canada, ont reculé à 27,2 milliards en novembre contre 27,3 milliards un mois plus tôt. Les importations ont grimpé de 0,7 % à 20,4 milliards. L'excédent commercial canadien face aux États-Unis s'est chiffré à 6,77 milliards, comparativement à 7,02 milliards en octobre.

### Réduction du déficit commercial américain

Aux États-Unis, le déficit de la balance commerciale s'est réduit

de 4,8 % à 27,89 milliards en novembre grâce à la baisse de la facture pétrolière extérieure, a annoncé hier le département du Commerce. Les importations de pétrole ont plongé de 22,6 %, reflétant la baisse du coût du baril de brut.

Sans compter le pétrole, le déficit s'est aggravé de 1,2 % par rapport à octobre. Le gouvernement a révisé très légèrement la baisse son estimation du déficit pour octobre, à 29,3 milliards contre 29,4 milliards initialement.

En novembre, les importations ont baissé de 0,8 % à 106,09 milliards de dollars, une indication de la faiblesse de la demande aux États-Unis, tandis que les exportations ont progressé de 0,7 % à 78,20 milliards, leur niveau le plus haut depuis août 2001.

### Indice du Michigan

## Nouvelle amélioration de la confiance du consommateur

REUTERS

New York — Cela fait un an que les consommateurs américains n'avaient pas été aussi optimistes. L'attente de plus en plus forte d'une reprise économique éclipsait les inquiétudes suscitées par la montée du chômage, montrait hier l'indice de confiance de janvier de l'Université du Michigan.

Le baromètre progresse pour le quatrième mois d'affilée, atteignant en données préliminaires 94,2 ce mois-ci contre 89,3 attendu et 88,8 en décembre. Il se trouve désormais à son plus haut niveau depuis janvier 2001 et a repris plus de 12 points depuis son plus bas de 81,8 touché après les attentats du 11 septembre.

«Cela nous confirme encore ce que tout le reste nous montre: que les Américains sont de plus en plus optimistes», constate James Glassman, économiste chez J. P. Morgan Chase à New York.

### Évolution de la consommation

Les indices de confiance du consommateur fournissent le plus souvent des données précieuses sur

l'évolution future de la consommation, qui sous-tend les deux tiers de l'économie américaine. Les Américains ont continué à dépenser malgré la récession en cours qui s'est déclarée en mars 2001.

Les fonds d'Etat, qui traduisent depuis plusieurs semaines les doutes croissants du marché concernant une éventuelle baisse des taux de la Réserve fédérale à la fin du mois, ont brièvement aggravé leurs pertes. Le marché boursier, obnubilé par les résultats d'entreprises, a en revanche ignoré la statistique.

«Le sentiment change en partie à la faveur de l'action volontariste de la Fed, qui soutient l'optimisme [...] et l'économie semble se comporter bien mieux que ce que beaucoup croyaient», dit Glassman.

Le sous-indice du sentiment du consommateur sur la situation actuelle est ressorti en janvier à 98,1 après 99 en décembre, tandis que celui de ses anticipations sur les 12 prochains mois montait à 91,7 après 82,3.

L'indice de l'Université du Michigan est calculé à partir d'une enquête réalisée par téléphone auprès d'environ 250 personnes à travers les États-Unis. L'indice définitif de janvier sera publié vers la fin du mois.

### Pour contrer les pertes d'emplois

## Les industriels américains réclament une baisse du dollar

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Des représentants de l'industrie américaine ont demandé hier au gouvernement américain d'agir pour obtenir une action coordonnée du Groupe des sept pays industrialisés (G7) en faveur d'une baisse du dollar.

Cette demande a été faite auprès du sous-secrétaire au Trésor pour les Affaires internationales, John Taylor, par une délégation de l'Association américaine des industriels (NAM) et des représentants de l'industrie aérospatiale, automobile et textile, a indiqué le vice-président de la NAM, Frank Vargo.

Les pertes d'emplois dans l'industrie depuis un an s'expliquent largement par le recul des exportations américaines liées à un dollar «surévalué», a affirmé à la presse M. Vargo à l'issue de la rencontre avec M. Taylor.

Les pays du G7 devraient «se préparer à agir de concert» pour

faire baisser le dollar face au yen, à l'euro et au dollar canadien, a souligné le responsable de la NAM.

John Taylor a écouté les arguments avancés mais n'a pris aucun engagement, a précisé M. Vargo.

### Politique américaine

M. Taylor a réaffirmé hier, comme le font régulièrement les responsables du Trésor américain, que la politique du dollar fort du gouvernement américain n'avait pas changé, lors d'une conférence de presse avant la réunion avec les représentants du secteur industriel.

«Il n'y a pas de changement dans la politique américaine sur le dollar», a de nouveau souligné un porte-parole du département du Trésor, Tony Fratto, à l'issue de la réunion.

Le G7 regroupe les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie.

### Une première depuis août 2001

## Le nombre de voyages a augmenté en novembre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'augmentation des voyages en automobile entre le Canada et les États-Unis a engendré une hausse significative des voyages entre le Canada et les autres pays en novembre dernier par rapport à octobre.

La hausse des voyages des étrangers au Canada, de 10,8 %, est la première augmentation depuis août 2001. Plus de 3,5 millions de voyageurs sont entrés au Canada en novembre. Par ailleurs, plus de trois millions de Canadiens sont sortis du pays.

Pour ce qui est des voyages en automobile, avec nuitée, le nombre des Américains qui ont utilisé ce moyen de transport pour venir en sol canadien s'est élevé à 830 000, une augmentation de 9,4 % par rapport à octobre. L'augmentation monte à 17 % si on ne considère que les voyages d'une journée en automobile.

Le nombre de Canadiens qui sont allés aux États-Unis en voiture, pour une nuitée ou plus, en novembre, s'est élevé à 606 000, en hausse de 9,6 %. L'augmentation est de 6,5 % pour les voyages en voiture d'une seule journée.

### EN BREF

## Cognicase conclut l'acquisition de M3i

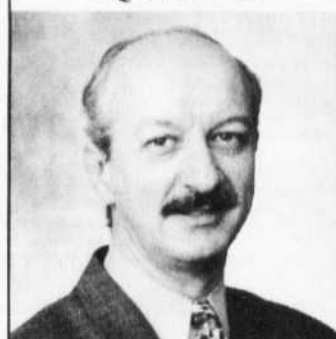
(PC) — Cognicase a conclu l'acquisition de l'ensemble des actions de M3i, une filiale d'Hydro-Québec spécialisée dans la conception de systèmes de gestion pour l'industrie de l'énergie. Cognicase avait déjà fait part, au début du mois de décembre, d'une entente de principe avec Hydro-Québec concernant cette filiale créée en 1990 par la société d'État et qui lui a valu de nombreux ennuis, en raison d'allégations de conflit d'intérêts. La vente du bloc d'actions d'Hydro-Québec dans M3i devait toutefois être approuvée par les autres actionnaires de cette filiale, soit la société britannique Midlands Electricity ainsi que Benvest Capital. Cognicase a fait savoir hier que ces deux groupes avaient également accepté de lui vendre leurs actions de M3i.

## AngloGold renonce à acquérir Normandy

Toronto (PC) — La plus importante société aurifère au monde, la sud-africaine AngloGold, a reconnu sa défaite, hier, dans la bataille qui l'opposait à l'américaine Newmont pour la prise de contrôle de Normandy Mining, premier producteur d'or en Australie. Le désistement d'AngloGold permettra donc à Newmont de fusionner ses activités avec celles de Normandy et de la société torontoise Franco-Nevada, ce qui détrônera AngloGold du premier rang mondial pour la production aurifère. AngloGold avait déposé à l'automne son offre non sollicitée pour Normandy, puis l'avait majorée. Évaluée à 2,1 milliards \$US, la nouvelle offre d'AngloGold demeurait tout de même inférieure à celle de 2,2 milliards \$US de Newmont. AngloGold a révélé hier que son offre ne lui avait permis de récolter que 7,1 % des actions de Normandy.

### Fonds de la recherche en santé

Québec



Pierre Boyle, vice-président exécutif

Le docteur Michel A. Bureau, président-directeur général du Fonds de la recherche en santé du Québec, est heureux d'annoncer la nomination du docteur Pierre Boyle au poste de vice-président exécutif.

Le docteur Boyle a été directeur exécutif de CANVAC, le réseau canadien des centres d'excellence sur les vaccins et l'immunothérapie. auparavant, il a acquis une grande expérience à titre de directeur général du FRSQ, de 1996 à 2000. Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé et d'un doctorat en épidémiologie clinique, il a œuvré comme chercheur et occupé plusieurs postes de responsabilité dans le milieu hospitalier et de la recherche en santé.

Le docteur Boyle mettra toute son expertise et sa connaissance intime des milieux de la recherche en santé au profit du FRSQ, notamment en matière de développement stratégique, de développement de partenariats, ainsi que dans l'établissement de liens entre le FRSQ et divers organismes à l'échelle internationale, entre autres dossiers. Organisme de financement de la recherche en santé du Québec, le FRSQ a pour mandat de développer l'ensemble de la recherche en santé — y compris la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique, la recherche en santé publique, la recherche sur la santé des populations et sur les services de santé — et d'en maximiser les retombées sur la santé des individus et de la population ainsi que sur le développement social et économique du Québec.

### Nouveaux membres au conseil d'administration

Le conseil des ministres a nommé, en décembre dernier, de nouveaux membres au conseil d'administration du FRSQ. Il s'agit de mesdames Michèle Jean et Lise Talbot et de monsieur Réjean Tessier ainsi que de monsieur Georges Archambault, sous-ministre adjoint à la direction générale de la liaison et de la coopération du MRST, à titre de membre observateur.

Mme Jean est membre du Comité international de bioéthique de l'UNESCO et conseillère en développement de programmes à la faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. Mme Talbot est chercheuse et directrice du département des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke. Monsieur Tessier est chercheur et professeur titulaire au département de psychologie de l'Université Laval.



Rien ne sert de courir, il faut planifier à point, se dit la tortue.

Avec le REER à taux progressif Placements Québec, son épargne profite graduellement, grâce à des taux avantageux fixés pour dix ans.

Pour lui donner une longueur d'avance, elle put aussi compter sur un généreux boni la première année.

Remboursable une fois l'an sans pénalité, son placement fut garanti pleinement par le gouvernement du Québec, jusqu'au fil d'arrivée!

Placements  
Québec

On prépare l'avenir

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| 10 <sup>e</sup> année | 8,50 % |
| 9 <sup>e</sup> année  | 8,00 % |
| 8 <sup>e</sup> année  | 7,25 % |
| 7 <sup>e</sup> année  | 6,75 % |
| 6 <sup>e</sup> année  | 6,00 % |
| 5 <sup>e</sup> année  | 5,50 % |
| 4 <sup>e</sup> année  | 4,50 % |
| 3 <sup>e</sup> année  | 3,50 % |
| 2 <sup>e</sup> année  | 2,70 % |
| 1 <sup>re</sup> année | 2,00 % |

**Boni +1 %**  
la première année pour les nouveaux fonds REER

**REER à taux progressif PLACEMENTS QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,  
et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

# LES PETITES ANNONCES

Courriel:  
petitesannonces@ledevoir.com

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

# CHARME & PRESTIGE



## CANTON DE MELBOURNE

Terrain 1 acre 1/4, bord rivière, beau paysage vallonné, avec très belle maison victorienne tout brique, magnifiques boiseries d'époque, foyer en marbre, écurie. Venez la voir!  
**Nicole Gautier enr. - (819) 826-2348**  
Courtier immobilier agréé

Nos  
ANNONCEURS  
OBTIENNENT  
DES  
RÉSULTATS!



## ILE-DES-SŒURS

Verrière VI - Le meilleur qualificatif pour 2368 pi. car. est «Elegance». Cette superficie comprend salle à manger exceptionnelle, salon idéal pour réception, boudoir, bureau fermé, 2 chambres, cuisine ultra moderne, le tout enveloppé d'une terrasse absolument grandiose. Qualité et raffinement sont au rendez-vous. Place pour 3 voitures. Prix: 988 000,00 \$

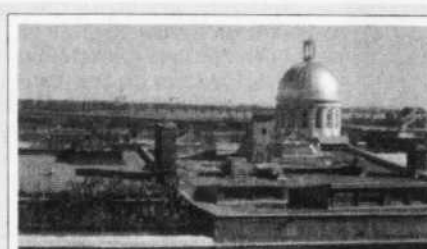
**Patricia Lallier**, agent agréé  
(514) 499-1898



## VIVRE! VIEUX MONTRÉAL

Un style tout à fait parisien d'une superficie de 2293 pi. car. Plancher de marquetterie de style français, panorama de vue «absolument spectaculaire!». Tout équipé pour le cinéma maison et système de son de haut-calibre. Balcon, garage intérieur pour une voiture. Unique! Prix: 850 000,00 \$

**Patricia Lallier**, agent agréé  
(514) 499-1898



## «SMALL IS BEAUTIFUL.»

Vieux Montréal, studio avec une chambre pour confortable petit pied à terre, plancher de céramique offrant un cachet très méditerranéen. La vue donne sur le fleuve agrémentée d'un petit balcon pour les beaux soirs d'été. Garage intérieur inclus. Prix: 225 000,00 \$

**Patricia Lallier**, agent agréé  
(514) 499-1898



## 95 McCULLOCH, HAUT OUTREMONT

Charmant cottage jumelé, ensoleillé, rénové, situé dans le haut Outremont, à deux pas des sentiers du Mont-Royal, de la rue Laurier et à 5 minutes du centre-ville. 4 chambres à coucher, foyer, terrasses, garage. À vendre sans intermédiaire au prix de 475 000 \$. Rens. et visite:

(514) 941-4220 ou au (514) 277-9579

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

## I • N • D • E • X

- 100 • 199**  
**IMMOBILIER RÉSIDENTIEL**  
Achat-vente-échange  
100 Ventes libres  
101 Propriétés à vendre  
103 Condominiums et copropriétés  
105 Propriétés à revendre  
115 Extérieur de Montréal  
120 Laurentides  
121 Cantons de l'Est  
125 Hors-frontières  
130 Maisons de campagne  
132 Chalets  
134 Terres-fermes  
135 Terrains  
150 Transactions diverses  
151 Services immobiliers
- Location**  
160 App. et log. à louer  
164 Condominiums à louer  
165 Propriétés à louer  
175 Maisons de campagne à louer  
176 Chalets à louer
- 200 • 299**  
**IMMOBILIER COMMERCIAL**  
Achat-vente-échange  
201 Propriétés commerciales  
203 Propriétés industrielles  
205 Espaces commerciaux  
210 Commerces à vendre  
220 Entrepôt (Vente-location)  
230 Gestion immobilière
- Location**  
251 Bureaux à louer  
259 Espaces comm. et ind. à louer  
275 Locaux à louer
- 300 • 399**  
**MARCHANDISES**  
301 Œuvres d'art  
303 Antiquités  
313 Ordinateurs  
314 Bureautique  
315 Téléphone  
318 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**  
**OFFRES D'EMPLOIS**  
401 Postes cadres et professionnels  
402 Éducation  
405 Santé - serv. communautaires  
410 Secteur culturel  
410 Bureaux  
415 Secteur informatique  
420 Secteur vente  
435 Restaurants et hôtellerie  
440 Services domestiques  
455 Emplois partiel - saisonniers
- 500 • 599**  
**PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**  
501 Occasions d'affaires  
508 Services financiers  
510 Comptabilité  
512 Déclaration d'impôts  
515 Informatique et bureautique  
520 Préparation de C.V.  
522 Traitement de texte  
523 Traduction, rédaction  
529 Services professionnels  
530 Cours  
540 Santé  
542 Massothérapie  
543 Psychothérapie  
544 Croissance personnelle  
546 Cartomancie, astrologie  
550 Voyages  
555 Garderie  
560 Entretien, rénovation  
564 Décoration intérieure  
570 Tassement, paysagisme  
575 Déménagement
- 600 • 699**  
**VEHICULES**  
675 Bateaux, yachts, voiliers  
695 Automobiles

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit



## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

## 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**QUEBEC HAUTE-VILLE**  
Vue Laurentides, const. 38, béton, bois franc, 4 1/2, 1200 p.c., stat. int., 123 000\$. (514) 913-3865

**VIEUX MONTRÉAL**  
Un numéro suffi: 489-2780  
**YVAN PELLAND**  
Century 21 Vision Ltée

**VIEUX-MONTRÉAL**, Splendide et lumineux. Condo de 1 500 p.c. Plafonds 13 pi. Fenêtres 2 cotés 10 pieds de haut, vue sur Place d'Youville, garage, 435 000 \$. (514) 271-0000  
**YVAN PELLAND**, 489-2780

## 121 ESTRIE

**TERRE 23 ac.** avec 4 lacs en cascade, vue, bâtiments, maison ancienne école. Idéal pour commerce du terroir. 131 000 \$.  
**P. DELORME**, 343-0114

**UNIQUE**. Un rang au complet à vous, terre 300 arpents, 2 maisons, bâtiments, vue lac. 375 000 \$.  
**P. DELORME**, 343-0114

## 135 TERRAINS

**LAC DES DEUX-MONTAGNES**  
**RIQUARD**  
Un terrain de plus de 40 650 p.c. (3778 7m²) situé sur le chemin de la Baie Quenneville, Riquard, à 55m en face du lac des Deux-Montagnes. Droit de passage de 12 de largeur devant le terrain pour accès au lac. Service d'eau souterrain disponible et fosse septique déjà installée. Coût: 20 000\$ (514) 334-6074

**Sainte-Catherine-de-Hatley**  
Vue Mt Orford et accès Lac Magog  
Prêts à bâtir, 54 000 p.c., boisés.  
1 800 511-2484

## 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**CENTRE-VILLE - Mc GILL**  
Chaleureux loft 72m² privé, meubles et décor XIXe, tt équipé. Terr., stat. Semimois. 284-6665  
**vmazurca99@yahoo.com**

## 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

## OUTREMONT

**SANCTUAIRE Phase I - 1<sup>er</sup> étage**  
Magnifique condo avec jardin, 2 càc, 2 sdb, 1 gar., 1387 p.c., occ. imm. 289,000 \$

**Phase IV - 14<sup>e</sup> étage**  
Charmant penthouse, 3 càc, 2 sdb, 2 gar., 2706 p.c. 799,000 \$

**Phase IV - 16<sup>e</sup> étage**  
Somptueux penthouse, 3 càc, 1 bureau, 2 sdb, 1 s. d'eau, 2 gar., 2 terr., occ. imm. 1,550,000 \$

**Phase VII - 16<sup>e</sup> étage**  
Spacieux penthouse - style art déco, 3 càc poss. 6, 2 sdb, 1 s. d'eau, 4 gar., 5550 p.c. 2,200,000 \$

**J.R. AURÈLE LACROIX**  
271-4820 agent enr. aff. (514) 990-6644

## 121 ESTRIE

**CONDO PIED À TERRE**  
Près des services au cœur de la région de ski. Bain tourbillon, sauna, casier, 37 000 \$ / Charme rustique. Magnifique propriété de campagne. Maison confortable vous offre la beauté de ses planchers de pin, salles de bain spacieuses. Site privé de 10 acres, vue superbe. 280 000 \$

**MARILYN HUNTER**  
(450) 242-2000  
H.A. Co.

## 164 CONDOMINIUMS À LOUER

**OUTREMONT**  
**Sanctuaire Phase VII - A louer.**  
Condo au 9<sup>e</sup> étage, 3 càc, 2 sdb, 2 gar., 1977 p.c., 3500\$/m. occ. juillet 2002. Références requises.

**J.R. AURÈLE LACROIX**  
271-4820 342-2929

## 164 CONDOMINIUMS À LOUER

**COTE-DES-NEIGES**, condo de prestige, 4 1/2, 2 c.c., 1 espace de garage, 1 200 \$ tt incl. 342-9330

**ILE-DES-SŒURS**  
1 c.c., 900 p.c., pisc. int., sauna, stat. int. Meublé ou non. 1 600\$. Jusqu'en mai 2003. 766-1008

**SANCTUAIRE - JEAN-BRILLANT**  
(Deceles et Jean-Brillant). Condo neut. 2 chambres, 2 SDB, 1 200 p.c. Vue sur Oratoire. Occupation 1<sup>er</sup> février. 1 600 \$. (514) 297-4775

**VIEUX-MONTRÉAL**  
Coquet et unique studio avec une chambre. Vue fleuve, balcon & garage int. Un bijou à 1 700 \$/m. Immeuble International II inc. Ctr. imm. agréé. **PATRICIA LALLIER** (514) 499-1898

## 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

**OUTREMONT**  
Cottage détaché dans la montagne. 4 + 2 ch. garçonnère au s-sol, 4 s.b. 2 foyers, garage, piscine cr. Excellent état. 3 900 \$/m.

**MICHEL LAVIGNE**, 271-2131  
Re/Mo de Carter inc.

**ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**  
Maison 4 1/2, immense salle 34 x 25, propice pour sessions, foyer, accès rivière, libre Résidentiel seul. (600\$) Commercial-résidentiel (825\$) (514) 297-4775

## 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

**\*\*\* PARIS \*\*\***  
XVe, superbe appart. 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

**À SAISIR! 3<sup>e</sup> PARIS XIXe**  
Libre à partir du 15 janvier. 1 ou 2 couples. (514) 842-3573

## 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**N.D.G.**  
4 1/2, s.s., av. Marol, frigo, cuisinière, Pas d'animaux, non-fum. 450\$/chauff. 488-8843

**OUTREMONT** Bas de duplex, grand 6 1/2, 2 c.c., plancher bois. Chauff. 1<sup>er</sup> février. (450) 451-5619

**OUTREMONT**, rue Stuart  
Haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, garage. Près écoles, métro et services. Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$/45-6621

**PLATEAU**  
Marquette, 3e, 6 1/2 agréable ensoleillé 875\$. Février 523-1344

**PLATEAU PRÈS CARRÉ ST-LOUIS**  
6 1/2 rénové, pl. bois, 1 500\$/956-1735, 270-7682

**Snowdon / Queen Mary** Grand 4 1/2 clair, rénové, eau chaude, garage. Libre imm. (514) 481-3686

**ST-SAUVEUR**  
Dans le village, 4 luxueux 4 1/2, 2 ch. c., foyer, non-meublé, non-chauffé. Idéal retraité ou pré-retraité. 750\$ et 800\$/mois. (450) 227-2278

## 163 OFFRE À PARTAGER

**FORMULE CHAMBRE**  
ou co-habitation. Grand app. ensoleillé à Outremont. 276-1261

**PLATEAU, CHAMBRE MEUBLÉE**  
n.f., calme, idéal étudiant, 320 \$ tt. (514) 524-5440

**SUPERBE CONDO À QUÉBEC**  
Situé à 2 pas des Plaines. Chaleureux, foyer, près de la rue Cartier. Commerces. Idéal pied-à-terre à Québec. 400\$/mois tt incl. Ref. (418) 529-5487

## 164 CONDOMINIUMS À LOUER

**OUTREMONT**  
**Sanctuaire Phase VII - A louer.**  
Condo au 9<sup>e</sup> étage, 3 càc, 2 sdb, 2 gar., 1977 p.c., 3500\$/m. occ. juillet 2002. Références requises.

**J.R. AURÈLE LACROIX**  
271-4820 342-2929

## 164 CONDOMINIUMS À LOUER

**COTE-DES-NEIGES**, condo de prestige, 4 1/2, 2 c.c., 1 espace de garage, 1 200 \$ tt incl. 342-9330

**ILE-DES-SŒURS**  
1 c.c., 900 p.c., pisc. int., sauna, stat. int. Meublé ou non. 1 600\$. Jusqu'en mai 2003. 766-1008

**SANCTUAIRE - JEAN-BRILLANT**  
(Deceles et Jean-Brillant). Condo neut. 2 chambres, 2 SDB, 1 200 p.c. Vue sur Oratoire. Occupation 1<sup>er</sup> février. 1 600 \$. (514) 297-4775

**VIEUX-MONTRÉAL**  
Coquet et unique studio avec une chambre. Vue fleuve, balcon & garage int. Un bijou à 1 700 \$/m. Immeuble International II inc. Ctr. imm. agréé. **PATRICIA LALLIER** (514) 499-1898

## 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

**OUTREMONT**  
Cottage détaché dans la montagne. 4 + 2 ch. garçonnère au s-sol, 4 s.b. 2 foyers, garage, piscine cr. Excellent état. 3 900 \$/m.

**MICHEL LAVIGNE**, 271-2131  
Re/Mo de Carter inc.

**ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**  
Maison 4 1/2, immense salle 34 x 25, propice pour sessions, foyer, accès rivière, libre Résidentiel seul. (600\$) Commercial-résidentiel (825\$) (514) 297-4775

## 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

**\*\*\* PARIS \*\*\***  
XVe, superbe appart. 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

**À SAISIR! 3<sup>e</sup> PARIS XIXe**  
Libre à partir du 15 janvier. 1 ou 2 couples. (514) 842-3573

## 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

**FRANCE - SUD**  
Maison de village exceptionnelle. Jardin, terrasse, grand terrain privé et clôturé. Pour 2 à 6 personnes. Entièrement équipée. Loc./sem. Cœur des vignobles du Minervois et des Corbières. Mi-chemin des plages de la Méditerranée et de la Cité de Carcassonne. Proximité Canal du Midi. Prop. (450) 773-4823 Site web: <http://site.villagesfrance.com/11200/index.html>

**NICE**, vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale. Tel/fax: 011-33-6-97-51-15-77 bellesplaisances@hotmail.com

**PARIS**  
Spacieux appartements ensoleillés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

**PARIS**  
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, 2.3 pers. (514) 486-0258

**PARIS XI et Bretagne sud 475\$+/sem.** équip. n-américain accueil personnalisé 01133160283731 Fax 3132 jgdansparis.com

**PARIS XVI**, coin Lacourbe et Convention, 3 1/2 rénové, tout équipé. Semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014

**PROVENCE** Mas du XVIII<sup>e</sup> s., entièrement rénové, tt équipé, 3 c.c., 2 s.b., cour intérieure, jardin, vue magnifique, 30 min. Avignon 2 sem. min. (514) 937-7008 Prop.

**ROME (près de L'Eur)**  
3 1/2 ensoleillé, meublé, tout confort. Dispo. 4 juillet. Max 6 mois (514) 938-2156

## 176 CHALET À LOUER

**AUSTIN** Près St-Benoît du Lac Bord du lac, s/séjour spacieuse, 3 c.c., 1 s.bain, foyer, idéal ski. Disp. mars/avril. Sem./mois saison (450) 297-4711 (rep.)

**CHARLEVILLE**, résidence victorienne haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Semimois. (514) 843-0198 eboullements@sympatico.ca

**ESTRIE** Sur immense terrain Beau chalet meublé, tout confort, prox. golf, ski etc. Etangs privés. Février à août 2002. (514) 488-6872 (450) 292-3592

**METIS-SUR-MER** Bord de l'eau 4 cc, 2 sdb, foyer, litère, DVD, etc 4 saisons, semimois. 418.936.3993

**MT-TREMBLANT (12 MIN)**  
Chalet 3 étages en montagne. «Bienvenue aux skieurs» Déneigé, chauffé, meublé, éclairé, poêle granulé, antenne parabolique, 5 c.c. Saison. Libre immédiatement (819) 275-2671, (819) 275-5181

**PARC DU BIC et METIS-SUR-MER**  
Vue fleuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. [www.vieuxloupdemer.com](http://www.vieuxloupdemer.com) (418) 750-5915

## 210 COMMERCE À VENDRE

**MAGASIN ET ÉCOLE**  
de musique excellent chiffre d'affaires Cause: retraite (450) 430-7174

## 251 BUREAUX À LOUER

**OUTREMONT**  
40, chemin Bates. Lumineux, climatisé, moderne. Libre. Parking privé. 481-4338

## 259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

**LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRIEL**  
DISTR. & COMM. À LOUER près Canalachine, métro. Ateliers 500-5000cc. (514) 832-4850/poste 307

## 401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

**FRANCE - SUD**  
Maison de village exceptionnelle. Jardin, terrasse, grand terrain privé et clôturé. Pour 2 à 6 personnes. Entièrement équipée. Loc./sem. Cœur des vignobles du Minervois et des Corbières. Mi-chemin des plages de la Méditerranée et de la Cité de Carcassonne. Proximité Canal du Midi. Prop. (450) 773-4823 Site web: <http://site.villagesfrance.com/11200/index.html>

**NICE**, vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale. Tel/fax: 011-33-6-97-51-15-77 bellesplaisances@hotmail.com

**PARIS**  
Spacieux appartements ensoleillés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

**PARIS**  
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, 2.3 pers. (514) 486-0258

**PARIS XI et Bretagne sud 475\$+/sem.** équip. n-américain accueil personnalisé 01133160283731 Fax 3132 jgdansparis.com

**PARIS XVI**, coin Lacourbe et Convention, 3 1/2 rénové, tout équipé. Semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014

**PROVENCE** Mas du XVIII<sup>e</sup> s., entièrement rénové, tt équipé, 3 c.c., 2 s.b., cour intérieure, jardin, vue magnifique, 30 min. Avignon 2 sem. min. (514) 937-7008 Prop.

**ROME (près de L'Eur)**  
3 1/2 ensoleillé, meublé, tout confort. Dispo. 4 juillet. Max 6 mois (514) 938-2156

## 176 CHALET À LOUER

**AUSTIN** Près St-Benoît du Lac Bord du lac, s/séjour spacieuse, 3 c.c., 1 s.bain, foyer, idéal ski. Disp. mars/avril. Sem./mois saison (450) 297-4711 (rep.)

**CHARLEVILLE**, résidence victorienne haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Semimois. (514) 843-0198 eboullements@sympatico.ca

**ESTRIE** Sur immense terrain Beau chalet meublé, tout confort, prox. golf, ski etc. Etangs privés. Février à août 2002. (514) 488-6872 (450) 292-3592

**METIS-SUR-MER** Bord de l'eau 4 cc, 2 sdb, foyer, litère, DVD, etc 4 saisons, semimois. 418.936.3993

**MT-TREMBLANT (12 MIN)**  
Chalet 3 étages en montagne. «Bienvenue aux skieurs» Déneigé,

## ÉCONOMIE

Crise économique

## L'Argentine doit gérer l'urgence au quotidien

DIDIER LAPEYRONIE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — Le destin de l'Argentine, au bord du chaos, est bien incertain: les déclarations du président Eduardo Duhalde en faveur d'un «nouveau modèle» plus protectionniste peuvent préfigurer un virage après l'alignement sur Washington des années 1990, mais le gouvernement doit avant tout gérer l'urgence au quotidien.

Le président élu le 1<sup>er</sup> janvier a multiplié, tout au long de la semaine, les déclarations sur les chaînes nationales et internationales, donnant une interview aux grands quotidiens argentins ou aux correspondants étrangers.

À chaque fois les mêmes mots sont sortis de sa bouche comme une antienne: en cas d'échec, ce sera «le bain de sang, la guerre civile».

En écho, lui ont déjà répondu «concerts de casse-roles», attaques de succursales bancaires et destructions de distributeurs de billets dans plusieurs villes du pays.

Eduardo Duhalde doit donc parer au plus pressé. À une classe moyenne chaque jour plus proche de la misère, il a offert par deux fois un assouplissement du «maudit corralito», comme il l'appelle, qui désigne l'ensemble des restrictions bancaires imposées début décembre par le gouvernement de Fernando de la Rúa et son ministre de l'Économie, Domingo Cavallo.

Jeudi, le ministère de l'Économie a desserré l'étreinte en permettant aux Argentins de pouvoir faire des opérations sur un maximum de 10 000 pesos (5400 \$US), pour ceux qui ont la chance de disposer d'un compte sur salaire et d'un compte d'épargne.

Mais cet élargissement peut être considéré comme «cosmétique» dans la mesure où la principale récrimination des Argentins n'est pas satisfaite, à savoir qu'ils ne peuvent toujours pas retirer plus de 1500 pesos par mois de leurs comptes.

Toutes les autres opérations, a précisé le ministère de l'Économie, doivent se faire «à l'intérieur du système financier».

Le «corralito» continue donc de protéger les banques qui «n'ont plus de dollars» à offrir à ceux qui en veulent, alors que la valeur du billet vert a doublé depuis l'annonce en début de mois de la dévaluation de la monnaie argentine.

En fin de semaine, le dollar se vendait à plus de deux pesos, et par trois fois au cours de la semaine la Banque centrale, dont le président Roque Máccaroni a été remplacé par son adjoint Mario Blejer, a été contrainte d'intervenir en injectant plus de 10 millions de dollars de liquidités.

## Procédures judiciaires

Protégées d'un côté, les banques n'en restent pas moins dans la collimateur de la justice et, jeudi et hier, le siège des plus grandes banques privées étrangères mais aussi de l'argentine Galicia ont reçu la visite de policiers venus effectuer des perquisitions.

Les groupes financiers espagnols BBVA et SCH, la britannique HSBC, les américaines BankBoston et Citibank ainsi que la compagnie aérienne American Airlines ont vu la police entasser des caisses de documents qui ont toutes pris la direction du bureau du juge Norberto Oyarralde.



Un homme d'affaires manifeste devant la Banque centrale, à Buenos Aires. Les mesures d'élargissement des restrictions bancaires décrétées jeudi ne satisfont pas les Argentins, qui ne peuvent toujours pas retirer plus de 1500 pesos par mois de leurs comptes bancaires.

Ce juge enquête sur des plaintes déposées dans le cadre d'une fuite de capitaux entre le 20 novembre et le 30 décembre, estimée entre 10 et 20 milliards de dollars, et même à 26 milliards selon l'un des plaignants, l'avocat Juan Carlos Iglesias.

Champions de l'évasion fiscale, les Argentins, qui posséderaient entre 100 et 120 milliards d'avoirs à l'étranger alors que la dette publique qui a mis le pays à terre atteint 141 milliards de dollars, ont entendu jeudi le porte-parole de la présidence, Eduardo Amadeo, sommer l'ancien président Carlos Menem d'expliquer l'origine d'une partie de sa fortune.

La Justice helvétique a en effet bloqué l'an dernier quelque 10 millions de dollars appartenant à M. Menem, dont la dernière déclaration de patrimoine ne fait état que de 1,9 million de dollars de biens.

L'ancien chef de l'État, adepte des «relations char-

nelles» avec les États-Unis, a traité d'«incompétent» le président Duhalde, son ennemi intime au sein du mouvement péroniste.

Accusé par l'étranger d'être «protectionniste» ou «populiste», Eduardo Duhalde s'est rabiboché en fin de semaine avec le Fonds monétaire international après de dures attaques du numéro deux de l'institution, Anne Krueger.

À tel point que le FMI a accordé un an de grâce à Buenos Aires pour le paiement d'une traite de un milliard de dollars qui venait à échéance jeudi.

Quant aux États-Unis, la déclaration faite par le président George W. Bush, d'un «soutien» de son pays «à travers les institutions financières internationales» quand l'Argentine «aura arrêté un plan crédible et durable», a été perçue comme un signe nettement positif par Buenos Aires.

## Les banques sont insolvables, selon Moody's

REUTERS

New York — La dévaluation du peso et le chaos financier dans lequel est plongée l'Argentine ont rendu insolvables les banques du pays, a affirmé hier l'agence américaine de notation financière Moody's Investors Service.

Dans ce contexte, la marge de manœuvre du gouvernement argentin apparaît très réduite, estime Moody's dans un communiqué au ton inhabituellement tranchant. L'agence de notation estime que la solution la plus simple serait que le gouvernement déclare officiellement les banques insolvables, qu'il les nationalise pour pouvoir les recapitaliser et qu'il les revende ultérieurement.

## Politique incohérente

Selon Moody's, l'absence d'une politique monétaire et financière cohérente — l'agence évoque par exemple les restrictions récemment imposées sur les retraits bancaires pour éviter une ruée sur les comptes et autres dépôts — a empêché les banques argentines de remplir leurs obligations financières.

«Tous les emprunteurs, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, ont déjà fait défaut ou sont sur le point de le faire», affirme Moody's dans un communiqué.

«Nous estimons que le système financier de l'Argentine pourrait faire faillite à très court terme en raison de la paralysie qui prévaut sur le marché, face à [...] l'impossibilité de prédire la politique monétaire et en raison des contrôles bancaires», ajoute l'agence en substance.

«La dévaluation du peso argentin le 7 janvier 2002, à la suite des contrôles bancaires entrés en vigueur le 3 décembre 2001, laisse présager des pertes sur prêts très élevées pour toutes les banques et pose la question de savoir si tous les actionnaires seront bien là pour couvrir ces pertes», écrit Moody's dans un communiqué.

«Nous nous attendons à une détérioration rapide de la qualité des actifs qui, si les conditions actuelles du marché persistent, pourrait mener à un triplement ou même à un quadruplement des niveaux de prêts non performants qui effaceraient les résultats et le capital plusieurs fois», poursuit l'agence.

Selon les analystes, cette mise au point de Moody's ne devrait pas avoir beaucoup d'impact sur les marchés, qui auraient déjà pris en compte ces informations.

«Le fait que Moody's ait écrit cela ne fait sans doute qu'enfoncer le clou. Nous ne pensons pas que cela aura un gros impact dans la mesure où le marché l'a déjà largement pris en compte au niveau des cours», estime Julian Eisner, directeur chez Banco Santander.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel:  
petitesannonces@ledevoir.com

**301**  
**ŒUVRES D'ART**  
 Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Jacurto, etc. 418-648-9292  
**ACHETONS** tableaux originaux de **Normand Hudon** et autres peintres renommés. (450) 466-8920

**RENE RICHARD**  
 "La Grotte"  
 huile sur toile 16 x 20 +/- 1945  
 (514) 594-2432

**307**  
**LIVRES ET DISQUES**  
**BONHEUR D'OCCASION** acheteurs à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142  
**BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)** achète à domicile : arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

**390**  
**DIVERS**  
**TAPIS PERSANS (18)** Superbes pièces venant d'une résidence de Westmount. Du proprio. 808-2295

**À VENDRE**  
 Métier à tisser de 60 pouces, Fanny de Nilius Leclerc, avec banc, situé à Montréal, prix à négocier.

**JULIE**  
**(514) 644 2063**

**405**  
**SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**  
**CHERCHONS SECRÉTAIRE** pour bureau de médecin au centre-ville. Expérience médicale non-requise. Connaissance des logiciels usuels. Temps plein. 393-1199 (fax)

**450**  
**EMPLOIS DIVERS**  
**TRADUCTEURS/TRICES** vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000 \$ à 90 000\$/année. Traducteurs à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

**530**  
**COURS**  
 Anglais d'affaires et prof. M.E.D. McGill. Agréé par Emploi-Québec. 15 ans d'exp. (514) 270-3733

**ATELIER D'ÉCRITURE** Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429

**COURS D'ANGLAIS**  
 Groupe ou privé. Tous âges. Prof. d'exp. diplômée. 483-0666 Hilda

**COURS D'ANGLAIS PRIVÉ**  
 Personnaliser. Raisonnable. 25 années d'expérience. Métro Vendôme. 485-4490

**544**  
**CROISSANCE PERSONNELLE**  
 Une étude fascinante de vos DE-FIS et de vos FORCES en 2002. Transition de carrière ou problèmes personnels. Consultante longue exp. Diane (514) 482-1488

**560**  
**ENTRETIEN, RÉNOVATION**  
**DIVERS TRAVAUX de rénovation** faits par un artisan d'expérience. 387-2613 J. Prévoist

**FEMME CHERCHE EMPLOI**  
 Entretien ménager. 9h à 15h. 15 a. d'expérience. (514) 353-1503

**575**  
**DÉMÉNAGEMENTS**  
 G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374

**695**  
**AUTOMOBILES**  
**CHEVROLET CAVALIER 01** Aut. 2 portes. 11 équipé. Bal. bail 359 46\$/mois. 910-4466

**MAZDA PROTÉGÉ 1998.** Balance de garantie. Excellente condition. 8 900 \$. (514) 247-3127

**405**  
**SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**  
**405**  
**SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**  
**405**  
**SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**

**Emplois rémunérés à travers le Canada**  
**Vous voulez vivre une expérience inoubliable!**  
**Vous avez le goût de voyager!**  
**Vous voulez améliorer votre anglais!**  
 Faites connaître votre culture tout en découvrant une culture différente et en faisant l'expérience d'un travail des plus intéressants. Comment? En vous inscrivant au Programme de monitrices et de moniteurs de langues officielles.

Le travail de monitrice et de moniteur consiste à aider des élèves qui étudient le français langue seconde ou le français langue maternelle à améliorer leurs compétences linguistiques. Pour être admissible, vous devez avoir obtenu au moins un diplôme d'études collégiales (DEC) à la fin de la présente année scolaire.

**Rémunération**

| Pour les monitrices et moniteurs à temps partiel:                                                             | Pour les monitrices et moniteurs à temps plein:                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Environ 14 \$ l'heure, pour un total de 4 000 \$* pour huit mois de travail à raison de 8 heures par semaine. | Environ 14 \$ l'heure pour un total de 12 500 \$* pour neuf mois de travail à raison de 25 heures par semaine. |

\*Certaines indemnités peuvent s'ajouter au salaire

**Date limite d'inscription: 15 février 2002**

|                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pour en savoir davantage sur le Programme, il suffit de visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation au: <a href="http://www.cmec.ca/olp/">http://www.cmec.ca/olp/</a> | ou de vous adresser: > à la personne responsable de l'aide financière aux étudiants dans votre établissement d'enseignement; ou > à la direction régionale du ministère de l'Éducation la plus proche de chez vous. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**DÉCÈS**  
**Un don**  
 aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.  
 Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.  
 Pour information: (514) 495-2409

**PAYETTE, (LARENTE), CHARLOTTE BOUCHERVILLE**  
**1924-2002**  
 À Boucherville, le 15 janvier 2002, à l'âge de 77 ans est décédée Charlotte Larente épouse de Marcel Payette. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses filles Josée (Alain Panisset), Andrée, (André Hébert), Lorraine (Yvon Michel), et sa petite-fille bien-aimée Marie, ainsi que Benjamin, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, et autres parents et amis(es).  
 Des dons pour la fondation des maladies du cœur seraient appréciés.  
 Direction: Complexe Funéraire Pierre Tétrault Inc., 549, Samuel-de-Champlain, Boucherville.

**BALTA, FREDDY**  
 L'artiste musicien Freddy Balta s'est éteint à l'âge de 83 ans, le 8 janvier dernier. À Auxerre, en France, à la suite d'un accident de voiture survenu le 1<sup>er</sup> mai, dans lequel sa femme, Hélène Lefranc, avait trouvé la mort.  
 Accordéoniste virtuose, Grand prix du disque en 1949, pianiste, organiste, arrangeur, compositeur, Freddy Balta a marqué son époque, tant par la poésie et la brillante de son jeu que par son indépendance d'esprit. Il a été l'accompagnateur des plus grands: Yves Montand, Juliette Gréco, Guy Béart, Claude Léveillée, Georges Dor, Henry Doss, et tant d'autres. Fou d'orgue, il sera élève de Marcel Dupré, et grand ami de Pierre Cochereau. Il vivra cinq ans à Montréal, et on l'entendra «Chez Miville» à Radio-Canada, avec Roger Lesourd, À L'assaut, où il vivra 30 ans, il sera organiste, professeur et animateur de l'émission «Les mœurs de l'accordéon» à la radio suisse romande.  
 Il laisse à ses enfants Dominique, François et Christine Balta, à ses petits-enfants et à ses chers amis français, suisses et québécois, le souvenir d'un homme discret, courageux, plein d'humour et de poésie, un artiste qui n'a jamais fait de concession au «commercial». Il a eu deux grandes passions dans sa vie: la musique et sa femme Hélène, qu'il a rejointe dans sa lumière.

**MARTEL, PERE JEAN-MAURICE DOMINICAIN**  
 Le Père Jean-Maurice Martel, en religion F. Nicolas-Marie, frère de l'Ordre des Prêcheurs, est décédé à l'hôpital Jeffery Hale de Québec, à l'âge de 82 ans. Il était le fils de feu Marie-Louise Poitras et de feu David Martel. Originaire de Portneuf-sur-mer, diocèse de Chicoutimi, après ses études classiques au séminaire de Chicoutimi, il entre, en 1942, au noviciat des Dominicains à Saint-Hyacinthe, puis il est assigné au Couvent Saint-Jean-Baptiste d'Otterburne pour y poursuivre ses études en philosophie et en théologie au Collège Dominicain de 1943 à 1950. Il reçoit l'Ordination presbytérale en 1948. Il consacre toute sa vie à la prédication. De 1952 à 1971, il œuvre à la Maison Saint-Vincent-Ferrier de Douville comme prédicateur de retraites fermées. Parallèlement à son ministère, il est aumônier durant toutes ces années du club des Francs et de la Société-Saint-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe. De 1966 à 1971, il assume la responsabilité d'aumônier national du club des Francs. Après une année sabbatique à l'Institut de pastorale de Montréal et à l'Arbresle à Lyon en France, il devient curé de la Paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Montréal où il se fait particulièrement remarquer pour la qualité de ses homélies. À partir de 1975, il se consacre à la prédication itinérante qui l'amène un peu partout dans les paroisses et communautés religieuses du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Il consacre ses dernières années de ministère à la Résidence Saint-Patrick où il est apprécié pour sa présence chaleureuse et son expérience de prédicateur. En 1967, le Maître de l'Ordre lui confère le titre de Prédicateur général.  
 Il a été précédé dans la paix du Seigneur par ses frères, Léopold et M. Rosaria Fortin. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Sr Évelia Fortin, Sœur Augustine de Chicoutimi et Mme Alphonsia Martel de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces.  
 La dépouille mortelle sera exposée au Couvent Saint-Dominique de Québec à partir de dimanche, le 20 janvier, de 15h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Une célébration est prévue à 19h30. Le lendemain, lundi 21 janvier, il sera exposé de 9h00 à 10h30.  
 Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Dominique, 175 Grande Allée Ouest, Québec, G1R 2H1, le lundi, 21 janvier, à 10h30. Le Père Martel sera inhumé le même jour au cimetière de la communauté des Dominicains au Couvent du Très-Saint-Rosaire de Saint-Hyacinthe, 2200 rue Girouard Ouest, à 15h30.  
 La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Lépine Cloutier Ltée, 715 rue de St-Vallier Est, Québec. Renseignements: 418-529-3371 - télécopieur: 418-529-9506, courriel: lc@lepinecloutier.com  
 Membre de la Corporation des Sanatologues du Québec

IMAGINEZ TOUT CE QUE LES DONNERAIENT POURNE PLUS QU'ON L'AIT LA MAIN SUR L'ŒIL  

 WWW.MARIEVINCENT.ORG  
 1 888 561-2433

**FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ**  
**LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE**  
 ▲ comme coopérant  
 ▲ comme bénévole  
 ▲ comme donateur  
 (514) 387-2541, poste 240  
 Nous vous aiderons à les aider  
 www.monde.ca

Les petites annonces commencent en page B6

## LE MARCHÉ BOURSIER

TORONTO

LES COTES

TORONTO

NEW YORK

TSE 300

7604,79

DOLLAR

1\$ canadien

62,02 €us

Dow Jones

9771,85

OR

à New York

283,10 \$us

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)

1,487

Inde (roupie)

0,0353

Arabie saoudite (dinar)

0,2791

Indonésie (roupie)

1,8636

Australie (dollar)

0,8620

Israël (sheqel)

0,3682

Bahamas (dollar)

0,8431

Italie (lire)

0,000761

Barbade (dollar)

0,8431

Jamaïque (dollar)

0,3372

Belgique (franc)

0,03612

Japon (yen)

0,010198

Bermudes (dollar)

1,6319

Liban (livre)

0,010198

Bresil (real)

0,7008

Mexique (peso)

0,1888

Carabes (dollar)

0,6265

Pays-Bas (florin)

0,6659

Chili (peso)

0,00248

Philippines (peso)

0,0324

Chine (renminbi)

0,2016

Pologne (zloty)

0,3973

Corée (won)

0,001259

Portugal (escudo)

0,003797

Egypte (livre)

0,03884

Répub. dominicaine (peso)

0,1013

Espagne (peseta)

0,2133

Royaume-Uni (couronne)

0,4460

Etats-Unis (dollar)

1,1615

Russie (rouble)

2,3154

Europe (mark)

1,4251

Singapour (dollar)

0,5843

Finlande (mark)

0,2473

Suisse (franc)

0,9651

France (franc)

0,2242

Taiwan (dollar)

0,09411

Hong Kong (dollar)

0,0745

Ukraine (hryvnia)

0,3124

Hongrie (forint)

0,02062

Venezuela (bolivar)

0,02018

| Titre     | Volume | Haute | Bas  | Form. % | Titre | Volume    | Haute | Bas  | Form. % | Titre | Volume | Haute     | Bas   | Form. % | Titre | Volume | Haute | Bas       | Form. % |      |      |      |       |
|-----------|--------|-------|------|---------|-------|-----------|-------|------|---------|-------|--------|-----------|-------|---------|-------|--------|-------|-----------|---------|------|------|------|-------|
| A         |        |       |      |         | B     |           |       |      |         | C     |        |           |       |         | D     |        |       |           |         |      |      |      |       |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 | 2,50    | 2,65  | -0,19  | Adm. Inc. | 22385 | 2,76    | 2,50  | 2,65   | -0,19 | Adm. Inc. | 22385   | 2,76 | 2,50 | 2,65 | -0,19 |
| Adm. Inc. | 22385  | 2,76  | 2,50 | 2,65    | -0,19 | Adm. Inc. | 22385 | 2,76 |         |       |        |           |       |         |       |        |       |           |         |      |      |      |       |

Bâtir son portefeuille  
au jour le jour  
sur Internet avec...

# LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

...Claude Chiasson

Pour s'inscrire:  
www.globetrotter.net/proplacement



## Comment tirer des revenus réguliers de placements décentes?

**A**vec les taux d'intérêt qui ne cessent pas de baisser, existent-ils quelques avenues pour faire fructifier son capital et surtout, pour un retraité, en tirer un revenu de placement décent?

Que peut-on faire avec des rendements offerts de 3 % et moins sur les dépôts à terme et certificats de dépôt? Faut-il se résigner à gruger son capital pour survivre?

Un lecteur

C'est là un drame que vivent sûrement un bon nombre de retraités. En particulier ceux qui ont pris leur retraite durant les années 80 alors que les taux offerts sur les instruments d'épargne oscillaient davantage autour de 8 %. Pour ceux-là, les années 90 ont été difficiles, les taux d'intérêt faibles les ayant placés devant cette seule alternative: gruger leur capital ou restreindre leur niveau de vie.

D'autres avenues existent cependant. Parlons d'abord des instruments d'épargne et des obligations négociables. Dans le premier cas, Placements Québec offre un produit plus que convenable: les obligations à terme à taux progressifs du Québec. Si vous les achetez à l'intérieur du REER, elles offrent un taux de 3 % pour la première année. Pour les trois années suivantes, les taux respectifs sont, dans l'ordre, 2,70 %, 3,5 % et 4,5 %. Ensuite, ils passent à 5,5 % et plus pour terminer, les neuvième et dixième années (ces obligations ont une durée de dix ans), à 8 % et 8,5 %. Donc, sans avoir un rendement mirobolant, ces titres permettent tout de même de construire un flux de revenus acceptables, surtout à partir de la cinquième année. En plus d'être encaissables une fois l'an (à leur date d'anniversaire) sans pénalité, ces obligations offrent la possibilité d'encaisser

vos revenus d'intérêt à chaque mois si vous en achetez pour 10 000 \$ et plus.

Pour améliorer votre rendement à plus court terme de votre portefeuille, vous pouvez acheter des obligations négociables de grande qualité d'une échéance de six ans environ. Les obligations négociables d'Hydro-Québec de cette échéance s'échangent présentement sur la base d'un rendement composé annuel de 5,25 % environ. Un tel rendement permettra de relever quelque peu vos revenus d'intérêt des premières années. Surveillez également les émissions d'obligations d'organismes parapublics comme les cégeps, les universités et les hôpitaux, qui peuvent offrir un rendement annuel de 5 % et plus pour un terme de six ans.

Les actions privilégiées, les unités de sociétés de fiducies et les actions de grandes entreprises versant de généreux dividendes sont d'autres placements complémentaires permettant de relever vos revenus de placement. Je dis bien ici placements complémentaires car, dans tous les cas, il s'agit de placement à risque plus élevé que les obligations négociables de grande qualité. En particulier pour les deux premiers, dont le poids ne devrait pas excéder 25 % de votre portefeuille à revenus fixes. Par contre, les actions de grandes entreprises versant de bons dividendes méritent à mon point de vue une place de choix dans votre portefeuille d'actions.

Cela dit, les actions privilégiées, bien que leur nom comprenne le terme «action», n'ont rien à voir avec les actions ordinaires. Ce sont des titres de créance comme les obligations négociables, mais de bien moindre qualité que ces dernières. C'est pourquoi il faut acheter uniquement les actions privilégiées émises par des firmes solides financière-

ment, telles que les grandes banques et certains services publics.

La particularité des actions privilégiées est qu'elles versent un dividende et non un revenu d'intérêt. Les dividendes profitent d'un traitement fiscal favorable alors qu'ils accordent des crédits d'impôt qui viennent réduire directement votre impôt à payer. De surcroît, le dividende est versé généralement sur une base trimestrielle. Présentement, les actions privilégiées des grandes banques s'échangent sur la base d'un taux annuel courant variant de 5 % à 6,5 %. Un taux de dividende de 5 %, si on tient compte des crédits d'impôt, équivaut à environ un taux d'intérêt annuel de 6,5 % sur un certificat de dépôt.

Par ailleurs, plusieurs unités de fiducies accordent des taux de distribution de 7 % et plus l'an. Certaines versent des revenus sur une base mensuelle, d'autres sur une base trimestrielle. Les sociétés de fiducie sont loin d'être dénuées de tout risque. Et leur taux de distribution annuel diffère souvent du rendement annuel réel accordé sur le capital investi, ce qui est le cas des sociétés de fiducie pétrolières. Les sociétés de fiducie immobilières et celles s'apparentant davantage à un service public (électricité et distribution de gaz naturel par exemple) m'apparaissent plus sûres pour ceux à la recherche de revenus réguliers de placement.

Enfin, les actions de plusieurs grandes firmes canadiennes versent de généreux dividendes, parfois même croissants. Il existe encore une bonne brochette d'entreprises dont les actions accordent un taux de dividende de 3 %. Ces entreprises œuvrent généralement dans les télécommunications, les services financiers et divers services publics.

Les lecteurs qui désirent poser des questions à notre chroniqueur peuvent lui écrire à l'adresse suivante: [claudchiasson@globetrotter.net](mailto:claudchiasson@globetrotter.net). On peut retrouver cette chronique sur le site [www.globetrotter.net](http://www.globetrotter.net).



Claude Chiasson

Vos placements

### Après une année de déprime



Des techniciens s'affairent à préparer un cours de groupe sur Internet, à Kuala Lumpur. Après le boom des années 90, les ventes d'ordinateurs personnels ont connu leur pire année en 2001.

## Les ventes de PC devraient rester anémiques

VALÉRIE LEROUX  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**N**ew York — Les ventes mondiales d'ordinateurs personnels (PC) devraient rester faibles en 2002, après la pire année de leur histoire en 2001, en raison du contrecoup de la récession et de la saturation sur certains marchés.

Les sociétés d'études IDC et Gartner Dataquest ainsi que deux des géants du secteur, l'éditeur de logiciels Microsoft et le fabricant de microprocesseurs Intel, sont unanimes: malgré un rebond à la fin 2001, il est urgent de rester prudent. «Le sentiment est certes à l'optimisme dans l'industrie après le bain de sang de 2001 mais une amélioration dès le premier trimestre 2002 est loin d'être évidente», estime un analyste de Gartner Dataquest, Charles Smulders.

«Les conditions économiques, combinées à des problèmes de saturation sur les marchés développés, continuent d'avoir un impact sur la croissance du secteur», ajoute-t-il.

Dans les années 90, les ventes de PC ont explosé avec le développement d'Internet. De plus en plus de consommateurs se sont dotés d'un ordinateur ou en ont acheté un plus puissant pour surfer sur le Web ou s'adonner aux jeux vidéo. La «nouvelle économie» a donné naissance à une multitude de sociétés Internet qui se sont équipées massivement, tandis que les compagnies traditionnelles modernisaient à tous de bras leur parc informatique.

Le ralentissement économique puis la récession ont donné un net coup d'arrêt à cette euphorie. Les consommateurs ont commencé à repousser leurs achats ou estiment disposer désormais de machines assez puissantes et les entreprises ont décidé de garder plus longtemps les leurs.

Les livraisons mondiales de PC ont chuté de 4,6 % à 128 millions d'unités en 2001, selon Gartner, et de 5,1 % selon IDC. Il

s'agit de la deuxième baisse dans l'histoire de l'industrie, après un recul de 2,3 % en 1985, selon Gartner.

### Ventes de Noël

Les ventes de Noël, meilleures que prévu, ont certes dopé les résultats des fabricants d'ordinateurs, après plusieurs trimestres décevants, et redonné l'espoir d'une reprise rapide du marché. «Le succès de notre réponse aux événements du 11 septembre semble avoir donné du tonus à la confiance des consommateurs», souligne IDC. Le quatrième trimestre a aussi bénéficié d'un report d'achats qui auraient dû intervenir au troisième trimestre et qui ont été différés après les attentats, selon Gartner.

Ce phénomène ne devrait pas se renouveler au début 2002. «Nous pensons qu'il est prématuré d'anticiper» une forte reprise économique d'ici fin 2002 ou début 2003, a relevé jeudi le directeur financier de Microsoft, John Connors. Les entreprises ont fortement comprimé leurs budgets high-tech et donc leurs achats d'ordinateurs avec la récession. «Il n'existe pas de solides indicateurs permettant de penser que cela va s'inverser au premier semestre 2002», précise John Connors.

Pour les six premiers mois de 2002, les livraisons mondiales devraient encore se contracter d'environ 5 %, estime Microsoft.

Parmi les grands constructeurs, seul l'américain Dell, aidé par un système de ventes directes plus compétitif, a réussi à augmenter ses livraisons et à gagner des parts de marché. Il détient désormais 13 à 14 % du marché mondial, suivi par les américains Compaq (environ 11 %), Hewlett-Packard (7 à 8 %) et IBM (6 %).

Dans l'hypothèse d'une reprise économique au second semestre 2002, les ventes de PC pourraient recommencer à augmenter vers la fin de l'année. «Nous ne sommes pas arrivés au bout de nos peines», souligne un analyste d'IDC, Roger Kay.

### EN BREF

#### Bénéfice en hausse chez CGI

(Reuters) — Le Groupe CGI a dévoilé une forte hausse de son bénéfice net au premier trimestre, la compagnie prévoyant que son carnet de commandes bien garni lui permettra d'enregistrer une année 2002 record en ventes et en profits. La firme de services informatiques a rapporté un bénéfice net de 30,6 millions, ou 8 ¢ l'action, contre 10,4 millions, ou 4 ¢, à pareille période l'an dernier. Les données du bénéfice par action sont affectées par une hausse de 34 % du nombre d'actions ordinaires en circulation, qui se chiffrent maintenant à 369 millions. Les revenus ont bondi de plus de 50 % à 520,8 millions, contre 334,2 millions l'an dernier. «Les résultats du premier trimestre et le réservoir de contrats en voie de négociation sont de bons indicateurs signalant que nous maintenons le cap et pourrions réaliser une autre année record», a dit dans un communiqué le chef de la direction de CGI, Serge Godin. La société montréalaise a dit que son

carnet de commandes s'élevait à 9,2 milliards. Elle prévoit des ventes de 2,1 milliards à 2,2 milliards pour son exercice 2002, avec un bénéfice net de 37 ¢ à 40 ¢ l'action.

#### Léger Marketing à New York

(Le Devoir) — Léger Marketing a annoncé l'ouverture d'un bureau à Manhattan, en partenariat avec Pierre Weill. Ce dernier est fondateur et ex-président de Taylor Nelson Sofres, quatrième groupe mondial de recherche marketing. Léger Marketing devient ainsi la seule entreprise canadienne de recherche marketing à New York. «Ayant connu une forte croissance au cours de la dernière année à la suite de l'acquisition de Criterion Research Corporation, de Toronto et Winnipeg, Léger Marketing est devenu la plus importante firme à propriété canadienne de recherches et stratégies marketing, avec 350 employés répartis à ses bureaux de Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg, Casablanca et maintenant New York», a résumé l'entreprise.

### ANALYSE TECHNIQUE

#### Le creux se dessine

Michel Carignan

**A**près avoir passé la semaine en correction, voilà que le creux semble être atteint. À commencer par le marché de Nasdaq, on peut voir l'indice arriver à son point de support tandis que le TSE 300, qui s'est stabilisé depuis deux jours, demeure nettement au-dessus de son point de support. Ça se passe toujours de la même manière, les phases haussières deviennent plus volatiles au fur et à mesure que les indices montent. C'est pourquoi la volatilité actuelle entre les hauts et les bas est d'environ deux cents points par rapport à environ une centaine de points au début de la reprise. Il reste maintenant à surveiller les secteurs qui seront les premiers à entreprendre une nouvelle poussée. Aucun secteur de Toronto n'a encore interrompu sa tendance haussière. Le secteur des aérospatiales est celui qui a donné la meilleure poussée et demeure celui qui s'est corrigé le moins. Ce sont les transports qui se sont corrigés le plus mais l'indice demeure au-dessus de son point de support. Tous les autres indices ont aussi subi des corrections mais plus faibles, comme l'indice de la consommation et celui des industrielles, qui demeurent tous nettement au-dessus de leur support.

Après plusieurs mois de reprise, ceux qui y ont participé ont certainement vu leurs gains augmenter. Il serait quand même bon de penser à encaisser des profits partiels sur certaines positions et de se préparer à en ouvrir quelques nouvelles lors de la prochaine poussée, mais pas avant. Lorsque les marchés se stabilisent après quelques mois de hausse, il faut toujours surveiller un décrochage éventuel. Si certains secteurs se mettaient à percer leur point de support, il faudrait au contraire réduire les positions. Ne pas se faire prendre dans les phases baissières est crucial pour maximiser les rendements. Le marché continue quand même à produire de nombreux cas isolés de compagnies sur leur élan.

Venez me rencontrer au kiosque de Décision-Plus du Salon Épargne-Placements de Québec jusqu'à demain et à celui du salon de Montréal la fin de semaine prochaine, je vous les montrerai.

#### INDICE COMPOSÉ NASDAQ



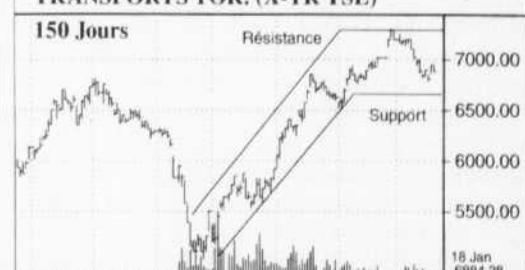
#### BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



#### AURIFERES TOR. (X-GL TSE)



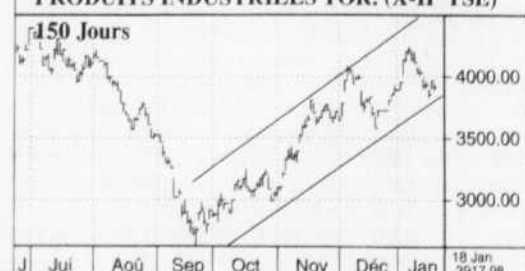
#### TRANSPORTS TOR. (X-TR TSE)



#### PRODUITS CONSOMMATION (X-CP TSE)



#### PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



### LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 17 janvier 2002 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

| Banques     | Dépôt à terme |      |       |       |        | Prêt hypothécaire |       |       |  |  |
|-------------|---------------|------|-------|-------|--------|-------------------|-------|-------|--|--|
|             | 30-59 jrs     | 1 an | 3 ans | 5 ans | 6 mois | 1 an              | 3 ans | 5 ans |  |  |
| HSBC Canada | 1,10          | 1,35 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| Nationale   | 0,85          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| Royale      | 0,80          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| Scotia      | 0,85          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,50  | 6,60  |  |  |
| TD          | 1,10          | 1,30 | 2,70  | 4,00  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| B. Montréal | 0,85          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,05  | 6,85  |  |  |
| CIBC        | 0,85          | 1,00 | 2,35  | 3,55  | 4,70   | 4,35              | 5,05  | 6,85  |  |  |
| Desjardins* | 0,80          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |

\* Taux supplied par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

| Fiducies      | Dépôt à terme |      |       |       |        | Prêt hypothécaire |       |       |  |  |
|---------------|---------------|------|-------|-------|--------|-------------------|-------|-------|--|--|
|               | 30-59 jrs     | 1 an | 3 ans | 5 ans | 6 mois | 1 an              | 3 ans | 5 ans |  |  |
| Desjardins    | 0,80          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| Gr. Investors | —             | 1,35 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| London Life   | —             | 1,45 | 2,85  | 4,05  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |
| Trust Général | 0,85          | 1,05 | 2,70  | 3,65  | 4,70   | 4,35              | 5,75  | 6,85  |  |  |

Obtenez des  
**cotes en temps réel**

pour aussi peu que

**9,95 \$** par mois  
plus royautés.

decisionplus.com

514 392 1366  
1 877 392 1366  
995.decisionplus.com

## É D I T O R I A L

## Un appui déplacé

Le traitement réservé aux prisonniers de l'Afghanistan détenus à Guantanamo suscite avec raison de nombreuses critiques, en Europe comme au Canada. Mais Ottawa a choisi d'ignorer ces réactions en s'engageant à remettre aux Américains tout taliban qu'il capturerait. Voilà un appui pour le moins précipité, qui suggère un virage de la politique étrangère du Canada. Pour le pire.

Il y a moins de deux semaines, Ottawa annonçait que les troupes canadiennes qui seraient déployées en Afghanistan ne participeraient pas à la force multinationale de paix, mais se joindraient plutôt aux Américains engagés dans des opérations de combat dans la région de Kandahar. Cet engagement représente, on l'a dit, une rupture de la tradition canadienne déployée sous Lester B. Pearson et qui a contribué à inscrire le Canada dans un sillon pacifique, distinct de celui des États-Unis.

En effet, et malgré une proximité géographique et commerciale, le Canada n'est pas considéré dans la communauté internationale comme faisant automatiquement partie du bloc états-unien.



Paule des Rivières

Le pays, on le sait, ne dispose pas d'une défense militaire importante mais il a misé au fil des ans sur d'autres atouts, autant avec ses missions de paix qu'avec ses prises de position, dont la campagne contre les mines antipersonnel constitue le meilleur exemple. Que le gouvernement canadien clame sans autre forme d'examen qu'il ne trouve rien de répréhensible aux conditions de détention des prisonniers envoyés à la baie de Guantanamo, et ce, malgré les réserves d'experts en droit international, est très décevant.

Devons-nous penser que, depuis le 11 septembre, l'amitié canado-américaine passe par la totale subordination de l'un à l'autre? Cette attitude est d'autant plus inquiétante qu'elle remet en question une philosophie canadienne favorisant le respect des accords internationaux, dont celui de la convention de Genève sur les prisonniers de guerre. En fait, avant même que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), arrivé jeudi soir à Cuba, n'entame sa mission d'observation, le ministre de la Défense, Art Eggleton, a déjà donné l'absolution au gouvernement américain.

Il est indéniable que la situation actuelle est inédite à maints égards. Les hommes qui ont été cagoulés, enchaînés et dans certains cas drogués ne sont pas des prisonniers de guerre traditionnels. Mais cela ne donne pas pour autant le droit aux États-Unis de violer cette convention, après avoir décidé que les prisonniers étaient tous des «combattants illégaux». Les accords internationaux existent justement pour éviter que les pays impliqués jusqu'au cou dans des conflits ne décrètent eux-mêmes la marche à suivre. Le CICR a déjà déclaré qu'à son avis, les détenus sont bel et bien des prisonniers de guerre.

En fait, après avoir brièvement manifesté un désir de coopération avec ses alliés, Washington retrouve ses bonnes vieilles habitudes unilatérales. Son attitude envers les prisonniers de la base de Guantanamo démontre en outre que les beaux discours sur les valeurs occidentales de justice et de liberté, en cause dans cette guerre contre le terrorisme, peuvent s'effacer rapidement devant l'appétit de vengeance. Nous voilà soudainement à mille lieues de la «justice infinie» dont le président Bush parlait peu après les attentats. Nous semblons avoir pénétré dans l'ère de la justice expéditive.

Le ministre de la Défense a déclaré cette semaine que le Canada remettrait aux Américains tout taliban que les troupes canadiennes captureraient. On ne peut être plus clair. Pourtant, les répercussions d'une telle fusion avec Washington sont considérables et auraient mérité réflexion.

Le gouvernement canadien a déjà cautionné l'action américaine en Afghanistan en s'engageant à ses côtés à Kandahar, plutôt que de se joindre à la force internationale du maintien de la paix déployée depuis peu à Kaboul. Est-il nécessaire d'en remettre en clamant, dans la plus grande précipitation et malgré les réserves des experts et de plusieurs membres du Parlement, que tout ce que font les États-Unis est formidable?

Appuyer un allié est une chose, se ranger aveuglément derrière lui en balançant par-dessus bord les principes qui ont forgé l'image et la réputation du Canada à l'étranger en est une autre, dont les conséquences pourraient nous hanter longtemps. Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'opposition à la position canadienne se renforce au point de ramener Ottawa à la raison.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## GM, Ford et les États-Unis

Le terrorisme est-il plus dangereux en Amérique du Nord que GM et Ford qui font des mises à pied massives? Ces compagnies nous disent qu'il se vend moins de voitures: il faut donc en baisser les prix. Et expliquer aux actionnaires qu'il est préférable d'avoir un rendement moins élevé à terme sur les actions qu'aucun rendement du tout, sans compter que ce rendement peut s'élever après un certain temps. Si on fait des licenciements, on diminue le pouvoir d'achat national, donc la force du pays. Ne disait-on pas, il y a quelques années, que ce qui est bon pour GM est bon pour les États-Unis?

Pourquoi 100 millions de dollars pour l'Afghanistan à dépenser en catastrophe? Connaîtrions-nous le plein emploi, aurions-nous honoré notre dette extérieure composée de plusieurs milliards de dollars?

J. P. LeBlanc  
Rimouski, 15 janvier 2002

## Un véritable chef de file

En tant que doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, je tiens à appuyer les commentaires de Nick Mulder, ancien président du conseil d'administration de l'Hôpital d'Ottawa (à la suite de la parution de l'article «Fallait-il sauver le soldat Trudel?», *Le Devoir*, 8 décembre 2001, et de sa réponse, *Le Devoir*, 9 janvier 2002).

Le processus d'embauche de M. Levine — auquel j'ai eu le plaisir de participer activement — et la direction et le leadership qu'il a fournis à l'hôpital m'ont permis de conclure que M. Levine est véritablement un chef de file parmi les p.-d.g. des hôpitaux d'enseignement au Canada. M. Levine est un gestionnaire par excellence et, de plus, il est visionnaire de l'avenir du système de santé.

M. Levine n'a pas été congédié en raison de son incapacité à gérer le déficit de l'hôpital. Il a présidé l'amalgamation de trois hôpitaux et mis en place une stratégie qui avait comme but

le financement adéquat de l'hôpital. Le résultat de ses démarches fut l'annonce d'une infusion de 48,7 millions de dollars quelques jours après son congédiement. Il est évident qu'une infusion financière de cet ordre de grandeur est le résultat de plusieurs mois de négociation et que le timing de l'annonce devient un instrument politique.

Partenaire actif et ami impliqué dans la mission académique, M. Levine a eu un impact important et inoubliable à la faculté de médecine. Avec une personnalité enthousiaste et dynamique, il a su provoquer un optimisme parmi le personnel enseignant et les chercheurs dès son arrivée à Ottawa. Pour M. Levine, le défi de faire du nouvel hôpital un grand établissement d'enseignement et de recherche, avec un rayonnement national et international, était une valeur fondamentale. Nous sommes plus pauvres depuis son départ.

Peter Walker, MD, FRCPC  
Doyen, faculté de médecine  
Université d'Ottawa  
Ottawa, 11 janvier 2002

## Religion et culture

Dans sa réplique à Denise Bombardier, André Lavoie émet l'hypothèse suivante: si mes enfants refusaient d'entrer dans une cathédrale à cause de l'inculture que je leur aurais communiquée, il s'agirait d'une attitude bornée, sinon dogmatique. Puisqu'une absence d'effets n'a pas de cause, on ne peut pas «communiquer l'inculture». Tout ce qu'on communique est culture par le fait même. En effet, l'existence est relation en acte et en puissance (*in actu et in potentia*). Ce thème central est présent chez Aristote, les médiévaux et surtout dans la Genèse. Récemment, il a été repris dans la mécanique quantique au sujet de l'existence des photons virtuels. La culture est donc dans la qualité de la relation et l'envergure du champ de conscience qui en résulte. Quant à la religion (de *religare*, relier, entrer en relation), elle a pour objet une relation encore plus grande, plus universelle, visant la plénitude

de l'existence et l'accession vers l'être, vers l'infini, qui échappe à toute connaissance, que personne ne peut représenter. Comme l'enseigne Martin Buber avec justesse, on ne peut accéder à ce niveau de culture que par le discernement entre l'univers de la causalité et celui de la relation. Cette dimension de la culture n'est pas communiquée à tout le monde. Certes, la pratique religieuse est nécessaire pour y accéder, mais il est évident qu'elle n'est pas suffisante et ce qui n'est pas communiqué restera sans effet.

René-Marcel Sauvé  
Laval, janvier 2002

## Une image négative

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, vient de donner un second souffle à son cabinet. Ce remaniement ministériel a su créer l'opportunité pour Alfonso Gagliano de quitter ses fonctions de ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et de se voir «exiler» au Danemark comme ambassadeur canadien. Certains disent que c'est une rétrogradation politique mais moi je crois qu'on envoie un homme sur qui plane le doute pour représenter notre pays à l'étranger. Depuis 1993, plusieurs ambiguïtés louches ont plané au-dessus de la tête de certains ministres et même du premier ministre; je considère que les Canadiens devraient réfléchir davantage à l'image négative donnée par le Parti libéral du Canada (PLC) à nos institutions parlementaires.

Danny Lizotte  
Montréal, 16 janvier 2002

## Rectificatif

Dans notre édition d'hier, dans l'éditorial intitulé «La lapidation du Nigeria», on pouvait lire au sixième paragraphe le verset suivant du Coran: «Quant aux enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer aux garçons une part égale à celle des filles.» Il aurait fallu lire: «Quant aux enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer aux garçons une part égale à celle de deux filles.» Nos excuses.

## REVUE DE PRESSE

## Le temps des bouffons

Antoine Robitaille

«Mel's Angel»: le jeu de mots était courant dans le ROC (*rest of Canada*), cette semaine. Mel, évidemment, c'est le prénom du maire de Toronto, M. Lastman («dernier homme»: un patronyme nietzschéen?), lequel, on le sait, est allé serrer la main d'un Hells Angel qui faisait une grande virée dans la Ville reine la fin de semaine dernière. Le *Globe and Mail*, jeudi, réclamait sa démission: «Toronto est un pôle économique majeur dans ce pays. C'est la ville canadienne la plus peuplée ainsi qu'une réussite multiculturelle. Elle mérite mieux qu'un bouffon pour la représenter au poste de maire.» Le *Globe* n'en revenait tout simplement pas que Lastman ait déclaré qu'il «ignorait que les Hells Angels s'adonnaient au trafic de stupéfiants».

Ça suffit, dit le *Globe*, en rappelant les frasques passées de Lastman (notamment cette fois où Lastman avait dit craindre de se rendre en Afrique parce qu'il ne voulait pas finir dans une grande marmite). «Cette bouffonnerie n'est que le symptôme d'un problème plus grave: la manière dont cet homme laisse les institutions de la ville de Toronto se détériorer.» Le *Globe* prétend aussi que le maire a commis plusieurs gaffes qui ont fini par lui «aliéner les hautes autorités du gouvernement de l'Ontario avec lesquelles la Ville fait constamment affaire». Le *Toronto Star* allait dans le même sens, mardi, sans réclamer explicitement la démission de Lastman.

Ce dernier, écrivait le *Star*, «a affirmé avoir eu peur de refuser de serrer la main du Hells Angel. C'est ce qu'on appelle un politicien avec une épine dorsale!». A quoi doit-on s'attendre maintenant? «Une réception en l'honneur de la mafia à l'hôtel de ville?»

Les réactions au remaniement ministériel fédéral? William Johnson applaudissait le «fin renard» Chrétien, jeudi, affirmant que le premier ministre avait fait «tout ce qu'il fallait».

Dans le *Toronto Star*, Richard Gwynn affirmait de façon prévisible que c'est Chrétien, et non Manley, qui était le vrai gagnant de toute l'opération. Le *National Post*, en éditorial, faisait remarquer, jeudi, que le ministre des Finances, Paul Martin, était absent lorsque le premier ministre révéla son nouveau cabinet. Le départ de Brian Tobin peut faire croire, écrit le *Post*, que le champ est maintenant libre pour l'équipe de Martin.

Mais le nouveau cabinet permet aussi de prédire qu'une fois «M. Chrétien à la retraite, on passera sans doute par-dessus la candidature de M. Martin pour tout de suite donner le pouvoir à la génération suivante».

Dans le *Vancouver Post*, Barbara Yaffe écrivait jeudi que «Chrétien est en soi le plus fort argument en faveur de l'adoption d'une règle limitant le nombre de mandats que l'on peut aligner». Selon elle, aux États-Unis, Chrétien serait déjà à la retraite, «sur un terrain de golf». C'est, selon elle, un homme dépourvu du sens de «l'innovation» et qui n'a aucune «vision solide du Canada».

De plus, il pratique le «favoritisme politique» et a «concentré de façon excessive le pouvoir au bureau du premier ministre». Dans le *Globe and Mail*, Margaret Wente imaginait un monologue de Chrétien tel un «parrain» autoritaire: «Alfonso... ça m'a fait de la peine de m'en débarrasser. Il m'a rendu bien des services. [...] Il ne faisait que son travail. Or, aider ses amis,

c'est ça, la politique. Mais les manchettes... Ah, ils ne comprendront jamais comment on fait les choses au Québec.» Hugh Winsor, dans le même journal, réclamait en début d'année le départ de M. Chrétien. Cette semaine, Winsor était contraint d'écrire: «Les probabilités d'un départ de Jean Chrétien sont à peu près équivalentes au risque d'une tempête de neige en juillet.» Winsor affirme que l'un des modèles de Jean Chrétien est l'ancien premier ministre britannique William Gladstone, qui quitta la vie politique à 83 ans, après sa quatrième élection.

Le fondateur du *Toronto Sun*, Peter Worthington, s'attaquait hier, dans ce même journal, aux pratiques des dirigeants de CanWest, la famille Asper, laquelle impose des éditoriaux uniformes, d'un océan à l'autre, aux journaux dont elle est propriétaire.

Worthington lui-même affirme avoir perdu sa chronique dans le *Windsor Star* parce qu'il a osé critiquer les Asper. Selon lui, la philosophie de CanWest se résume à «si je ne suis pas d'accord avec vous, je me battra à mort pour vous empêcher de vous exprimer». Bref, le contraire du principe de Voltaire.

Worthington s'interroge: où sont-ils, tous ceux qui, telles Maude Barlow ou Sheila Copps, annonçaient la fin de la liberté de presse au Canada lorsque Conrad Black devint le plus important magnat au pays?

Worthington répond que ce sont tous des libéraux et que ceux-ci s'accommodent très bien de la mainmise des Asper, «qui figurent parmi les plus généreux contributeurs à la caisse électorale de Jean Chrétien». Voilà pourquoi les anciens défenseurs de la liberté d'expression ont, «jusqu'à maintenant, accepté cette situation».



du Canada

## IDÉES

Chongqing devra attendre

## N'est pas mégalo-pole qui veut

ROBERT DESVIGNES  
Géographe et concepteur-rédacteur

L'intéressant article d'Éric Meyer sur la ville de Chongqing, paru le 5 janvier dernier, contient une affirmation fautive («Chongqing et ses 32 millions d'habitants. La plus grande ville du monde...»). Non, Chongqing n'est ni la plus grande ville, ni la plus grande agglomération mondiale. Les données suivantes sont extraites du site du Fonds des Nations unies pour la population.

Dans les années 70, l'ONU a forgé le mot «mégapoles» pour qualifier les villes comptant au moins 10 millions d'habitants. En 1975, il y avait cinq mégapoles dans le monde entier. Aujourd'hui, il y en a 19. D'ici à 2015, le nombre des mégapoles passera à 23. L'évaluation précise des populations urbaines tient du miracle. Les populations migrent et fluctuent, les limites changent. Il existe toujours un hiatus entre les notions de ville, d'agglomération, de région métropolitaine, etc. Moins les pays ont de ressources et de contrôle démographique et administratif, plus les évaluations sont approximatives. C'est pourquoi les chiffres contenus dans le tableau ci-contre peuvent être contredits par d'autres évaluations. Ainsi, selon une autre source, les principales agglomérations du monde étaient dans l'ordre, en 1992: Mexico (24,5), Tokyo (23,6), New York (22), São Paulo (21,1), Shanghai (18,7) et Pékin (16,2).

## Évaluation corsée

Un grand économiste eut jadis le prix Nobel pour son analyse des marges d'erreur des calculs statistiques. L'évaluation des populations urbaines est tout aussi corsée. Ce fut d'ailleurs mon dernier travail, inachevé, d'un doctorat en géographie que cette confrontation impossible (à l'époque) d'une évaluation exacte de la croissance urbaine mondiale.

MÉGALOPOLES DU MONDE  
(population en millions)

|                | 1975 | 2000 | 2015 |
|----------------|------|------|------|
| Tokyo          | 19,8 | 26,4 | 26,4 |
| New York       | 15,9 | 16,6 | 17,4 |
| Mexico         | 18,1 | 11,2 | 19,2 |
| Bombay         |      | 18,1 | 26,1 |
| Shanghai       | 11,4 | 14,6 | 17,0 |
| Lagos          |      | 13,4 | 23,2 |
| São Paulo      | 10,0 | 17,8 | 20,4 |
| Dacca          |      | 12,3 | 21,1 |
| Karachi        |      | 11,8 | 19,2 |
| Los Angeles    |      | 13,1 | 14,1 |
| Calcutta       |      | 12,9 | 17,3 |
| Jakarta        |      | 11,0 | 17,3 |
| Buenos Aires   |      | 12,6 | 14,1 |
| Delhi          |      | 11,7 | 16,8 |
| Méto Manille   |      | 10,9 | 14,8 |
| Osaka          |      | 11,0 | 11,0 |
| Le Caire       |      | 10,6 | 13,8 |
| Pékin          |      | 10,8 | 12,3 |
| Istanbul       |      |      | 12,5 |
| Rio de Janeiro |      | 10,6 | 11,9 |
| Tianjin        |      |      | 10,7 |
| Hyderabad      |      |      | 10,5 |
| Bangkok        |      |      | 10,1 |

SOURCE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION  
WWW.UNFPA.ORG/SWP/2001/FRANCAIS

Chongqing, dans la région des Trois Gorges, en Chine.

Pour en revenir à Chongqing, on peut constater que cette ville ne fait pas partie des mégapoles. C'est que la «ville» en question est en fait une réalité administrative et non urbaine, une *open city*, en fait une ville-région, un peu similaire à nos MRC (municipalités régionales de comté). Le fait que Chongqing ait obtenu un tel statut rend hommage à son importance stratégique, associée désormais au développement hydro-industriel des Trois Gorges, mais les 32 millions d'habitants (ou plus) sont ceux d'une région et non d'une agglomération.

Les données suivantes proviennent de sites chinois. À commencer par la carte de la ville-région Chongqing (site du gouvernement municipal de Chongqing «*Introductions to New Changqing*» — [www.cq.gov.cn/text/english.htm](http://www.cq.gov.cn/text/english.htm)).

En 1983, Chongqing est promue au rang de région économique (avec sa propre juridiction), grâce à la

fusion de huit comtés du Yongchuan. En 1992, elle devient une *open city*, de part et d'autre du Yangtse. En 1997, la municipalité de Chongqing remplace l'ancienne région de Chongqing, Wanxian, Fuling et Qianjiang. C'est aujourd'hui la plus grande municipalité (régionale) chinoise: 82 000 km<sup>2</sup>, comprenant 43 districts, villes et comtés avec, fin 1996, une population de 30,2 millions à 80,9 % rurale, une densité de 367 hab./km<sup>2</sup> (de l'ordre de celle des Pays-Bas).

En recoupant les informations de ce site et celles de Muzi Chinara, qui fournit des informations sur les villes et régions de Chine ([china.muzi.com/travel/city/chongqing](http://china.muzi.com/travel/city/chongqing)), on peut établir la population actuelle de l'agglomération de Chongqing à près de cinq millions d'habitants, et celle de sa «région métropolitaine» à environ 10 millions (avec encore une bonne part de «ruraux»).

Si quelqu'un a les chiffres exacts...

## La réplique d'Éric Meyer

La question posée est légitime mais purement philosophique et m'apparaît un exemple aveuglant des difficultés du débat conceptuel entre l'Asie et l'Occident.

Légitime: une ville de 500 km de long et 32 millions d'habitants, ça n'existe pas... hors de Chine. Philosophique: notre interlocuteur pose des documents qui donnent des chiffres, identiques aux miens: 10 millions pour la ville, et 30 pour la grande agglomération (j'ai dit 32).

Tout revient donc à la définition de la ville. Notre interlocuteur résume le concept chinois d'agglomération. Sa propre définition est logique, mondiale, et indiscutable.

Mais la Chine vient juste, depuis respectivement un siècle et demi, 20 ans, et un mois, d'entamer les étapes de son ouverture au monde. (première étape: début de la colonisation partielle; seconde étape: début de la politique d'ouverture de Deng; troisième: entrée à l'OMC).

Sur la ville comme sur tout l'univers, la Chine a une série de concepts autonomes, non plus légitimes, ni plus logiques, quoique probablement plus anciens: le confucianisme, qui a 2500 ans, constitue l'encadrement intégral d'un système social rural.

Donc, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, aucune ville au sens moderne ou occidental n'existe en Chine. Puis surgissent, pour les besoins des filatures, tréfileries, chemins de fer, concessions, des regroupements d'exode rural, embryons de villes immenses, aujourd'hui encore en cours d'apparition: Hong-Kong, Shanghai, Tianjin, Wuhan, Xiamen, Chongqing...

Les villes chinoises ont toutes une définition différente de celles du reste du monde: Pékin, par exemple, a une circonférence d'environ 100 km, dont

un territoire réellement urbanisé d'un dixième (je cite approximativement). Je peux aussi préciser qu'une ville comme Chongqing, Pékin, Tianjin, Shanghai ou Shenzhen, ayant obtenu le statut de municipalité autonome sous la tutelle directe du conseil d'État, est en réalité considérée pour des raisons politiques comme une province à part entière, ce qui bien sûr lui confère une taille et des privilèges uniques.

Dans notre vie d'occidentaux, et pour le quadrillage de mon univers personnel, j'accepte à 100 % la définition scientifique de la ville par notre interlocuteur, et ne souhaite en aucun cas défendre celle de nos partenaires chinois. Par ailleurs, mon rôle de journaliste ne me semble pas être de défendre ni de pourfendre, mais simplement de témoigner, en laissant au lecteur le choix de prendre ou de laisser.

Par contre, je résume avec fermeté l'accusation d'erreur, et précise, sur la question des dimensions de la population et du statut de la ville avoir, en plus de mes lectures, interrogé plusieurs professeurs d'université, notamment lors de mon dernier voyage à Chongqing en septembre dernier.

Je souhaite dire à notre lecteur, sans la moindre intention polémique, que de très nombreux débats Est-Ouest avortent, par refus d'accepter, au nom de notre logique occidentale, le concept de ceux d'en face. La définition que j'ai donnée de Chongqing, est rigoureusement celle qu'en donnent les Chinois. Qui ajouteront peut-être la question: «et qui a le droit de définir notre univers, sinon ceux qui y habitent?»

Éric Meyer  
Correspondant du Devoir à Pékin

Gil Courtemanche

## Les petites victoires de ben Laden

Il faut rarement s'arrêter à l'objectif apparent du terrorisme pour en évaluer l'efficacité. Les avions qu'on détourne, les tours que l'on détruit, les civils qu'on assassine aveuglément ne sont souvent que des objectifs secondaires qui s'inscrivent dans une offensive plus large et plus perverse dont les conséquences sont souvent permanentes ou presque.

Comme le mot le sous-entend, le véritable but du terrorisme politique est de semer la terreur et de l'installer de manière permanente dans la fibre même de la nation, de ses citoyens et de son gouvernement. Le terrorisme s'attaque aussi à l'âme des sociétés, à ses fondements démocratiques. Il espère en suscitant cette terreur, cette angoisse, ce vent de panique, que les gouvernements se sentent à tort ou à raison dépourvus et menacés et que pour se défendre ils restreignent ou trahissent les idéaux de liberté qui constituent le fondement même des démocraties. Dans un deuxième temps, le terroriste espère que s'installeront la répression, la disparition des droits et la discrimination.

Aujourd'hui dans la démocratie qui se proclame «la plus grande au monde», les États-Unis, environ sept cents personnes sont incarcérées, toutes arrêtées dans la foulée des attentats du 11 septembre. Sauf de très rares exceptions, on ne connaît pas leur nom ni l'endroit de leur incarcération. Ces gens arrêtés souvent sous divers prétextes, essentiellement les lois de l'immigration et du travail, n'ont toujours pas comparu devant un tribunal, du moins publiquement, on ne connaît pas les soupçons qui pèsent sur eux. Des citoyens étrangers, dont un citoyen canadien d'origine pakistanaise, ont été détenus durant plus de trois mois sans même que leur gouvernement ou leur avocat connaissent leur lieu de détention. Le gouvernement américain s'est donné un arsenal d'outils policiers qui n'ont leur équivalent dans l'histoire que les mesures prises durant la Seconde Guerre mondiale. Un ministre de la Justice et un ministre de la Défense peuvent déclarer sans sourciller que certains prisonniers, ceux de Guantanamo entre autres «n'ont pas de droits» comme s'ils avaient le droit divin de décider lesquels parmi les humains possédaient des droits. Voilà de petites victoires de ben Laden.

Pour sa part, le gouvernement canadien, pris de je ne sais quelle paranoïa sécuritaire, a donné à la police, aux services de sécurité et à l'armée des pouvoirs qui à maints égards sont plus grands que ceux qu'on a mis en place durant la Crise d'octobre. Pis encore, nous écartant de notre philosophie du maintien de la paix pour les troupes canadiennes, nous envoyons sept cents soldats au combat sous commandement américain pour y faire peut-être des prisonniers qui n'auront pas de droits et qui seront remis à un gouvernement qui pratique allègrement la peine de mort. Le Canada ne s'est-il pas toujours opposé à ce qu'on extradé un criminel aux États-Unis s'il risquait d'encaisser la peine capitale? Cela ne semble pas étonner Art Eggleton, le ministre de la Défense qui pense comme son collègue américain que des dirigeants talibans possèdent moins de droits qu'un tueur en série. D'ailleurs comment ne pas souligner cette incroyable contradiction qui nous convie à mener une guerre car comme le disait Bush, «on a déclaré la guerre à l'Occident» mais une guerre dans laquelle seulement les soldats de la croisade possèdent des droits.

On nous assure que les dispositions des lois sur la sécurité et le terrorisme seront révisées périodiquement en fonction des circonstances nouvelles. Bien. Mais qu'en est-il de la lente et volontaire érosion de la souveraineté canadienne à laquelle le gouvernement canadien s'adonne sans aucun état d'âme? Patrouilles conjointes à la frontière, douaniers américains et agents des services secrets dans les ports de Vancouver et de Halifax. Petit à petit s'installe la Forteresse Amérique dans l'organisation de laquelle, le Canada n'aura que le poids de la souris face à l'éléphant. Une fois entrés dans cette logique, nous aurons bien de difficultés à ne pas harmoniser nos lois d'immigration avec celles des Américains. Les gens qui se préoccupent du problème des réfugiés sont à juste titre souvent critiques à l'égard du processus de sélection et d'audition tel que le Canada le pratique, mais comparés aux États-Unis, nous sommes à l'avant-garde des droits de la personne.

Il n'est déjà pas facile pour ceux qui tentent de fuir la dictature militaire algérienne ou la fausse démocratie tunisienne d'obtenir un visa pour le Canada. Dans la Forteresse Amérique qui se dessine, celui ou celle qui possède un Coran, qui porte un hidjab et qui fait ses prières cinq fois par jour devra oublier le Canada comme terre d'asile. Voilà d'autres petites victoires de ben Laden.

Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense américaine, ne s'écoute vraiment pas quand il parle. Il déclarait cette semaine en parlant des prisonniers afghans: «Ils n'ont pas de droits, ce sont des criminels». Serait-ce que dorénavant les criminels aux États-Unis n'ont plus de droits?

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Le conflit israélo-palestinien

## La vérité est rarement d'un seul côté

La situation est trop compliquée pour qu'une seule des parties en porte tout l'odieux

MARTIN FRAPPIER

Candidat à la maîtrise en sociologie  
Université de Montréal

Dans une lettre publiée récemment en ces pages, Stephen Shechter, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, entreprend de corriger les réflexions de Denis Gaumond concernant le conflit israélo-palestinien. Des réflexions tout aussi «lamentables qu'erronées» que ce dernier aurait eu le malheur de tenir quelque peu avant dans ces mêmes pages. Par la même occasion, il veut aussi corriger les vues d'une «bonne partie de la classe intellectuelle».

Il m'apparaît que cette grandeur intellectuelle elle-même ne se soit pas donné la peine de s'autocritiquer avant de s'attaquer aux autres. Certes les critiques soulevées à l'encontre des propos de Denis Gaumond ne sont pas dénuées de fondement. Il me semble néanmoins que quelque chose sonne faux et creux dans ces propos. Faux d'abord, parce que jamais dans son article, l'auteur ne remet en cause la responsabilité israélienne dans ce conflit et que la situation dans cette partie du monde apparaît beaucoup trop compli-

quée pour qu'il n'y ait qu'une seule des parties qui en porte tout l'odieux.

À cet égard, puisque monsieur Shechter reproche à Gaumond de ne pas lire les journaux arabes afin de se faire une opinion juste et bonne (lire: conforme à la sienne), je lui soulignerai que *Le Monde diplomatique* de ce mois-ci publie un excellent article de D. Vidal où il est question de ce conflit et dans lequel est mise de l'avant l'idée que le gouvernement israélien aurait tout avantage à trouver une solution négociée, sans quoi l'existence même d'un État israélien pourrait être compromise pour des raisons essentiellement démographiques. Clairement y sont mises en évidence certaines responsabilités de la partie israélienne, il y est question entre autres des divergences de vues propres à la démocratie, certaines étant plus radicales que d'autres.

## Une confusion majeure

Mais à cet effet, comment notre éminent professeur peut-il s'autoriser à déresponsabiliser Israël sous prétexte qu'il y aurait une démocratie solidement ancrée alors que l'opposant ne serait qu'un terreur d'idéologie menant à la terreur? Il semble qu'il y ait là une confusion majeure qui favorise la position de M. Shechter; effectivement, bien que l'idéologie soit peut-

être plus évidente dans un camp que dans l'autre, il demeure que les canaux par lesquels elle se répand sont multiples et très différents d'un endroit à un autre. Nous devrions nous intéresser à connaître les canaux idéologiques propres à l'État d'Israël, du moins ceux mis en branle par les gouvernements qui ont successivement détenu le pouvoir. Ces propos apparaissent donc creux dans la mesure où, oubliant tout un pan de la réalité, ils ne révèlent rien de la véritable situation. En aucun cas la démocratie ne nous garantit l'absence d'idéologie, tout au plus peut-elle la circonscrire.

Sociologue de profession, le professeur Shechter finit sur une grande conclusion sociologique: «Voilà ce qui explique, M. Gaumond, que le conflit dure, car la haine ne fait que récolter la haine», mais il oublie (vraiment?) qu'il y a là une vérité qui va dans un sens comme dans l'autre. Voilà ce qui explique, M. Shechter, que les conflits durent, car trop souvent ils relèvent d'individus incapables d'appréhender les subtilités entre le blanc et le noir; la réalité est d'une complexité étonnante et tenter d'en rendre compte à partir d'un seul bout de la lorgnette, peu importe lequel, me semble être une tâche à la fois malhonnête et trompeuse, du moins pour un véritable intellectuel, c'est-à-dire un intellectuel critique.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Remy, Josée Boileau, Éric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Durnazet (lecteurs), Jacques Nadeau (photographe), à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufrais (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information : Louise-Maude Rioux Soucy (commissaire), La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Harbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida, PROMOTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable intérimaire), Hélène Gervais, Mari-Eve Santerre, (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danièle Laperrière, Caroline Perrier, Danièle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## SCIENCE

EN BREF

M É D E C I N E

## Le septième ciel en aérosol

(ASP) — Un renflement rapide pourrait faire des merveilles dans votre vie sexuelle. Un pulvérisateur nasal aphrodisiaque plus efficace encore que le Viagra — à ce qu'on dit — a été développé par des chercheurs américains. Des essais cliniques sur des animaux et des personnes auraient prouvé que ce médicament expérimental, le PT-141, conçu par Palatin Technologies à Edison, New Jersey, peut stimuler le désir et l'éveil sexuel des deux sexes. Sauf qu'à la différence du Viagra, le PT-141 cible le cerveau plutôt que les organes sexuels. En réalité, il s'agit d'une copie synthétique d'une hormone qui, à l'état naturel, stimule notre appétit sexuel. Ainsi, 10 à 15 minutes après une injection nasale de PT-141, la drogue active des récepteurs dans la région du cerveau appelée hypothalamus, ce qui déclenche, tel un effet domino, l'activation des autres hormones sexuelles. Selon la neurologue Annette Shadiack, qui dirige la recherche biologique chez Palatin, les essais cliniques pourraient commencer en 2002, aussi bien chez les hommes que les femmes.

## Radiations célestes

(ASP) — Les radiations, les astronautes doivent prendre ça au sérieux. De tout temps, ils ont porté, attaché à leur scaphandre un détecteur de radiations. Le problème, c'est que, de tout temps, ce détecteur était à l'extérieur du scaphandre et ne pouvait être lu qu'une fois de retour sur Terre. Mais on aimerait bien être prévenu pendant que la dose descend du ciel. À cette fin, la compagnie Thomson & Nielsen Electronics, à Ottawa, vient de concevoir pour la NASA des détecteurs qui seront installés à l'intérieur du scaphandre, et pourront être décodés dès le retour des astronautes dans la station spatiale. Une façon de leur éviter de ressortir s'ils ont déjà eu leur dose...

## Retraite au ciel

(ASP) — Le plus vieux engin spatial encore en service a été envoyé à la retraite cet automne. IMP8 (Interplanetary Monitoring Platform) avait été lancé en 1973, afin de mesurer l'intensité des particules cosmiques et du champ magnétique terrestre. En orbite à mi-chemin entre la Terre et la Lune, il a continué d'accomplir sa tâche et d'envoyer des données longtemps après la fin de sa vie utile. Selon la NASA, ces données auraient été utilisées dans plus d'un millier d'articles scientifiques depuis 28 ans.

## La tache venue du ciel

(ASP) — Que se passe-t-il dans une tache solaire? À coups d'analyses d'ondes radio voyageant à l'intérieur du Soleil, des scientifiques américains viennent de publier la première réponse à cette question. Littéralement, une carte de ce qui se passe dans cette soupe infernale. Une tache solaire est, à la base, une zone où, sur notre étoile, la température est un brin moins chaude qu'ailleurs. La région nous apparaît donc plus sombre, d'où l'étiquette de «tache». «Ce que nous avons découvert, c'est que les taches ne sont pas statiques, mais consistent en de très violents flots de plasma — du gaz chargé électriquement — s'en allant vers le bas, voyageant vers l'intérieur du Soleil à des vitesses d'environ 4800 km à l'heure», résume Alexander Kosovichev, du Laboratoire de physique expérimentale de l'Université Stanford. Ces rivières de plasma semblent converger vers un gigantesque tourbillon. Un tourbillon dont on ne perçoit pas le bout et dont on ne comprend pas très bien comment il se forme. Les taches solaires apparaissent et disparaissent en fonction de processus largement mystérieux, mais qui suivent des cycles de 11 ans. Plusieurs scientifiques croient que ces cycles peuvent influencer, dans un sens ou dans l'autre, le climat terrestre. Mieux savoir ce que se trame là-dessous n'intéresse donc pas que les astronomes...

## Le ciel et l'enfer

(ASP) — L'an dernier, le Kansas est revenu en arrière sur sa décision d'interdire toute référence à l'évolution dans les examens scolaires. Mais la guerre des créationnistes est loin d'être terminée. Elle se poursuit sur plusieurs fronts, comme en témoigne le conseil scolaire de l'Alabama: cet État vient de reconduire sa politique de 1996 en vertu de laquelle tout livre de biologie doit arborer un autocollant stipulant que l'évolution est une «théorie controversée». La campagne a été menée par la Coalition chrétienne et le Eagle Forum, deux groupes ultraconservateurs. Seul l'Alabama, parmi les 50 États américains, maintient une telle politique, bien que l'Oklahoma ait tenté d'en adopter une en 1999. En Alabama, le vote devenait nécessaire: les livres sur lesquels ces autocollants ont été appliqués en 1996 arrivent au bout de leur vie utile. La décision a été adoptée à l'unanimité par le Conseil. Le lobby créationniste nie que la Terre soit âgée de milliards d'années et nie évidemment que l'humain et le singe aient un ancêtre commun. Il souhaiterait donc que cet enseignement disparaisse des écoles mais, n'étant pas parvenu à cet objectif depuis plus d'un demi-siècle (en raison de la Constitution américaine qui a sorti la religion des écoles), il s'est rabattu sur d'autres stratégies, dont celle consistant à dire que «l'évolution et la création» devraient être enseignées sur un pied d'égalité.

## C'est écrit dans le ciel

(ASP) — On pourrait croire que ces géologues savaient quelque chose qu'Oussama ben Laden ignorait. Dans un article paru dans l'édition d'octobre de la très spécialisée *Earth-Science Reviews*, soit au moment même où s'amorçait la guerre d'Afghanistan, Michael Brookfield et Ajruddin Hashmat, de l'Université Guelph (Ontario), parlaient du potentiel pétrolier de l'Afghanistan. Après avoir signalé que la recherche géologique là-bas avait été pratiquement impossible depuis 20 ans, en raison des «troubles», les auteurs ajoutaient que «les conditions pourraient bientôt devenir plus favorables». Vérification faite, il ne s'agissait pas d'un don de voyance mais d'un optimisme à toute épreuve: leur article avait été soumis à la revue en avril 2000, à une époque où le régime des talibans était fermement implanté — et où ces savants espéraient que ce régime serait intéressé à leur ouvrir ses portes.

## Le diagnostic prénatal

*La communauté médicale espère qu'une échographie au premier trimestre de la grossesse soit intégrée à la pratique courante au Québec afin de dépister la trisomie 21*

Les médecins dépistent de mieux en mieux les anomalies du fœtus. Une échographie précoce et le dosage de certaines hormones fœtales permettent désormais de détecter près de 90 % des trisomies 21. Le raffinement du diagnostic prénatal relance le débat éthique entourant la limite acceptable pouvant motiver une interruption de grossesse. Les médecins rappellent toutefois que la sensibilité de l'examen échographique n'est pas parfaite.

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

L

examen échographique qui permet de visualiser les infimes détails anatomiques du fœtus fonctionne sur le principe du radar acoustique utilisé également dans les sous-marins. Une sonde posée sur la peau de la patiente est munie d'un émetteur d'ultrasons qui projette des ondes acoustiques inaudibles, de fréquence variant entre 3,5 et 10 mégahertz, qui sont en partie réfléchies selon les différences de densité des tissus rencontrés.

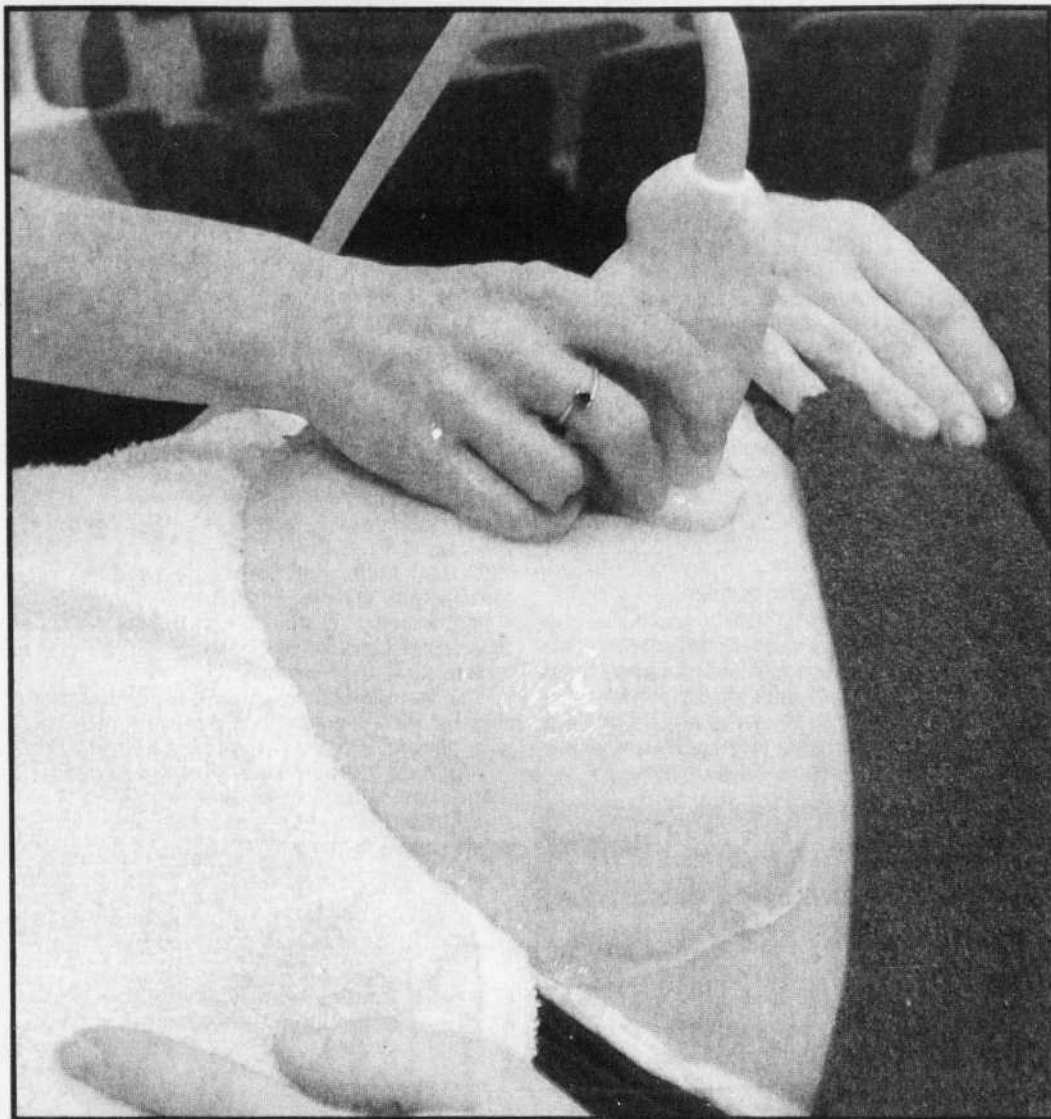
L'échographie obstétricale permet de dépister aisément des malformations du cerveau et de la moelle épinière à un taux de 86 %. Les anomalies des reins et de la vessie sont également facilement discernables (85 %), de même que l'absence d'un membre. L'identification du sexe du bébé est révélée avec moins de 1 % d'erreur à moins que le fœtus soit en position assise ou les jambes croisées.

Certaines anomalies cardiaques sont par contre plus délicates à repérer. Comme, par exemple, l'inversion des vaisseaux qui entrent et sortent du cœur et qui est pourtant une anomalie suffisamment grave pour motiver une interruption de grossesse. L'échographie autorise par ailleurs la visualisation de détails aussi infimes que les doigts et un strabisme, bien que les médecins ne cherchent pas à identifier ce dernier défaut.

## Un nouvel examen

Depuis quelque temps, un nouvel examen échographique pratiqué au premier trimestre de la grossesse permet de dépister 75 à 80 % des fœtus atteints de trisomie 21, mieux connue sous l'appellation de mongolisme. Cet examen mesure l'épaisseur de la clarté nucale, cet espace situé entre la peau de la nuque et la colonne vertébrale qui est occupé par un liquide qui réfléchit peu les ultrasons. «On a remarqué que du liquide s'accumule entre la peau et les muscles à l'arrière du cou chez 75 à 80 % des enfants trisomiques», explique le D<sup>r</sup> Jean-Martin Baillargeon, radiologue au pavillon Saint-Luc du CHUM. Une telle accumulation s'observe également chez 5 % des enfants normaux. On s'explique mal ce phénomène, que certains croient relié au fait que les enfants trisomiques ont un cou plus court.

La clarté nucale est une structure transitoire,



L'émetteur projette des ultrasons qui seront réfléchis selon les différences de densité des tissus rencontrés.

logue, qui réduit encore plus ce pourcentage.

L'observation de ces divers signes indique qu'il serait préférable de procéder à une amniocentèse. L'amniocentèse consiste à prélever du liquide amniotique dans l'abdomen maternel et à analyser les cellules fœtales qu'il contient.

La communauté médicale espère néanmoins qu'une échographie au premier trimestre de la grossesse soit intégrée à la pratique courante au Québec et remboursée par l'Assurance maladie. Comme c'est le cas en France où l'on pratique systématiquement trois échographies au cours de la grossesse, une première à 12 semaines et deux autres à 22 et 34 semaines. «Cette pratique nous permettrait de dépister des anomalies chez les jeunes femmes dans la vingtaine qui ont une première grossesse», dit Andrée Grignon. Étant donné qu'elles ne subissent pas d'amniocentèse comme la plupart des femmes âgées de plus de 35 ans, ces jeunes mères nous échappent. Or, dans la province, ce sont surtout de très jeunes femmes qui don-

100 %. Le seul test qui est infaillible pour la trisomie 21 est l'amniocentèse.

## L'amniocentèse

L'amniocentèse permet de vérifier le nombre de chromosomes et leur intégrité et ainsi de dépister les trois copies du chromosome 21 dans la trisomie 21 et l'unique copie du chromosome sexuel X dans le syndrome de Turner. La recherche de mutations ou de particularités dans l'ADN permet aussi de débrouiller certaines maladies héréditaires. Dans une population d'origine européenne comme les Québécois, ce sont surtout la fibrose kystique, la mucoviscidose et les myopathies (comme la myopathie de Duchenne) qui sont détectées par une analyse de l'ADN fœtal. «Il y a environ 4000 maladies pour lesquelles des mutations sont connues», explique Serge Melançon. Mais on ne fait pas systématiquement l'analyse pour toutes ces maladies. On procède à une recherche seulement lorsque l'histoire familiale laisse craindre l'apparition d'une maladie particulière.

Depuis peu sont apparus dans certains hôpitaux des appareils échographiques capables de restituer l'anatomie tridimensionnelle du fœtus. Ces appareils fournissent des images spectaculaires mais qui «n'améliorent pas nécessairement le diagnostic prénatal», avouent les radiologues qui possèdent une expertise imbattable en échographie bidimensionnelle.

L'échographie 3D améliore la visualisation des anomalies comme les fentes labiopalatines, ces fissures de la lèvre supérieure et du palais que l'on appelle communément «becs de lièvre». «Elle permet aux parents de mieux voir la sévérité de l'anomalie et les aide à décider s'ils désirent interrompre la grossesse», précise Andrée Grignon. Mais pour quels types d'anomalie propose-t-on une interruption de grossesse? «On le suggère lorsque les anomalies entraîneront une mortalité et une morbidité élevée», déclare le D<sup>r</sup> Grignon.

«Les enfants atteints de certaines anomalies cardiaques sévères survivront», explique le D<sup>r</sup> Baillargeon. Mais ils subiront de multiples chirurgies, avec un risque de décès à chacune de ces interventions. Ce qui implique que l'enfant passera les trois premières années de sa vie à l'hôpital.

Il se dégage un consensus au sein de la communauté médicale pour proposer une interruption de grossesse dans les cas de trisomies 21 et 18, d'anencéphalie (absence de cerveau), de certaines malformations cardiaques sévères, de spina bifida — ouverture du bas de la colonne vertébrale — avec malformation cérébrale (comme l'hydrocéphalie), bien qu'il se fasse de plus en plus de chirurgie fœtale in utero dans le ventre de la mère pour fermer cette ouverture, précise le radiologue.

«Mais la décision revient toujours aux parents. C'est le choix de chaque couple. On peut faire une interruption de grossesse même si l'enfant est parfaitement normal!», ajoute-t-il.

Par contre, on ne le recommande pas si quelques doigts ou une main manquent. Les pieds bots ne justifient pas non plus un avortement car cette anomalie peut être corrigée tôt après la naissance par chirurgie ou à l'aide de chaussures orthopédiques. Aussi impressionnant que puisse apparaître le gastroschisis, une ouverture dans la paroi abdominale entraînant le flottement des intestins à l'extérieur du bébé, cette malformation se corrige très bien après la grossesse, précise Jean-Martin Baillargeon.



La radiologue Andrée Grignon, de l'Hôpital Sainte-Justine, pratique une échographie.

elle n'est apparente qu'entre les 11<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> semaines. «À l'échographie de 18-20 semaines, cette anomalie est disparue. C'est pourquoi il faut faire idéalement l'examen à la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse», précise Jean-Martin Baillargeon. Mais au Québec, on ne soumet systématiquement les femmes enceintes qu'à un seul examen échographique effectué au second trimestre de la grossesse. «Or, cette échographie de routine ne permet de dépister qu'entre 40 et 50 % des cas de trisomies», spécifie le D<sup>r</sup> Baillargeon.

«À ce stade de développement du fœtus, une bonne douzaine de signes morphologiques permettent néanmoins de reconnaître les fœtus atteints de trisomie 21», explique le D<sup>r</sup> Andrée Grignon, radiologue spécialiste du diagnostic prénatal à l'Hôpital Sainte-Justine. Parmi ces signes figurent l'épaississement des tissus mous (la peau) du cou à l'arrière de la tête et la dilatation des ventricules cérébraux, ces cavités creusées dans le cerveau qui contiennent le liquide céphalo-rachidien dans lequel baignent le cerveau et la moelle épinière. «Des anomalies cardiaques peuvent aussi suggérer la présence d'une trisomie 21 ou d'un autre type», ajoute le D<sup>r</sup> Grignon. Dans un milieu spécialisé comme le nôtre, 15 % de ces anomalies nous échappent. Si nous avons un doute, nous référons alors la patiente à un cardio-

nent naissance à des enfants trisomiques.

«Un test sanguin effectué en association avec une échographie au premier trimestre hausse l'efficacité du dépistage de la trisomie à 91 %», affirme Jean-Martin Baillargeon. Ce test permet de mesurer les niveaux de deux hormones d'origine fœtale qui se retrouvent dans la circulation maternelle. «Les niveaux de ces hormones sont en corrélation avec les risques de trisomie 21, de syndrome de Down, de trisomie 18 et d'anomalies du tube neural [structure embryonnaire à l'origine du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs] comme le spina bifida», précise le D<sup>r</sup> Serge Melançon, généticien à la clinique Procrea.

Ce test sanguin, accompagné d'une échographie précoce, permet d'éviter le passage obligé à l'amniocentèse pour les femmes âgées de plus de 35 ans. Voilà tout un avantage, sachant que les risques de complication de l'amniocentèse ne sont pas négligeables. L'intervention peut en effet provoquer une infection, voire la perte du bébé.

Les résultats de l'amniocentèse sont par contre infaillibles, contrairement à ceux de l'échographie. «Les gens s'attendent à ce que l'enfant soit normal si l'échographie ne révèle rien d'anormal», précise Jean-Martin Baillargeon. Ce n'est pas vrai. C'est un examen de dépistage qui n'est pas parfait, qui n'assure pas une détection à